Manitoba

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

February 23, 2005

TO: Superintendents of Francophone Schools
Divisional Coordinators
Principals of Francophone Senior High Schools
Teachers of the Senior 4 *Français langue première, 40S : Langue et communication* Course
Educational Organizations

Dear Madam or Sir:

Subject: ***Test Material Package, Senior 4 Français langue première, 40S : Langue et communication, January 2005***

On behalf of Manitoba Education, Citizenship and Youth, I am pleased to send you a test material package containing a copy of all documents related to the Senior 4 *Français langue première, 40S : Langue et communication* Standards Test that was administered in January 2005.

This package includes the following:

- *Guide d'administration;*
- *Cahier de prise de notes, Lecture;*
- *Cahier de l'élève, Lecture;*
- *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute;*
- *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute;*
- *Cahier de l'élève, Écriture;*
- *Recueil de textes;*
- *Clé de correction, Lecture;*
- *Grille d'évaluation qualitative;*
- *Clé de correction, Communication orale – L'écoute;*
- *Clé de correction, Écriture* (includes the *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif).*

These documents, with the exception of the *Recueil de textes*, are also available on the Department Web site at: www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

For further information regarding the above materials, please contact Lorraine Joseph at (204) 945-6794, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 6794, or Dée-Anne Vermette at (204) 945-6052, or, toll free, at 1 800 282-8069, extension 6052.

Sincerely,

Jacqueline Gosselin

Jacqueline Gosselin
Director
Educational Support Services Branch

Enclosure

Manitoba

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage
Salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
CANADA

Évaluation
Télécopieur : (204) 948-3234

Le 23 février 2005

DESTINATAIRES : Directions générales des écoles françaises
Coordonnatrices et coordonnateurs divisionnaires
Directions des écoles secondaires françaises
Enseignantes et enseignants du cours de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4
Organismes éducatifs

Objet : ***Documents relatifs au test basé sur les normes, Français langue première, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2005***

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse est heureux de vous faire parvenir une trousse contenant un exemplaire des documents relatifs au test basé sur les normes, *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4 qui a été administré au mois de janvier 2005.

Dans cette trousse se trouvent les documents suivants :

- *Guide d'administration*;
- *Cahier de prise de notes, Lecture*;
- *Cahier de l'élève, Lecture*;
- *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute*;
- *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*;
- *Cahier de l'élève, Écriture*;
- *Recueil de textes*;
- *Clé de correction, Lecture*;
- *Grille d'évaluation qualitative*;
- *Clé de correction, Communication orale – L'écoute*;
- *Clé de correction, Écriture* (comprend la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*).

Ces documents, à l'exception du *Recueil de textes*, sont également disponibles sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval/.

Pour plus amples renseignements quant aux documents ci-dessus, veuillez communiquer avec madame Lorraine Joseph en composant le (204) 945-6794 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6794, ou avec madame Dée-Anne Vermette en composant le (204) 945-6052 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 6052.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice des services
de soutien en éducation,

Jacqueline Gosselin

Jacqueline Gosselin

Pièce jointe

Test basé sur les normes
Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Janvier 2005

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3384-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance de test 5

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 6

5.1 Les candidats au test 6
5.2 Les présences 6
5.3 Les retards et les sorties de salle 6
5.4 Les absences 7

5.4.1 Absences des trois séances (tout le test) 7
5.4.2 Absences d'une ou de deux séances 7

5.5 La tricherie 8
5.6 Un document endommagé ou mal imprimé 8

6.0 Préparatifs du test 9

7.0 Modalités relatives à l'activité de prise de notes 10

7.1 Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture* 10
7.2 Lignes directrices pour la prise de notes 10
7.3 Le vendredi 7 janvier 2005 11
7.4 Au début de la première séance de test 11
7.5 Après la première séance de test 11

8.0 Séances de test 12

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 18

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg 18
9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 19

10.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction 21

11.0 Documents à garder à l'école 21

12.0 Après la correction à l'échelle locale 22

13.0 Personnes-ressources du Ministère 22

Annexe 1 – Documents et matériel de test 23

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 24

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques 25

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 26

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 27

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test 28

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes 29

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement 30

105-03238/

1.0 Introduction

Le *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné « personne administratrice »;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités relatives à l'activité de prise de notes;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au site de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Le guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants :

- les documents d'information liés à l'administration du test basé sur les normes de *Français langue première, 40S : Langue et communication,* secondaire 4;

- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2004–2005.*

Ces documents se trouvent sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval.

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève
le vendredi 7 janvier 2005	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture*		
Avant le test	Lecture (prise de notes)	du 7 au 11 janvier 2005	• lire les textes du recueil • prendre des notes • rapporter le *Recueil de textes* et le *Cahier de prise de notes, Lecture* le mercredi 12 janvier 2005
Jour 1 le mercredi 12 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplir le formulaire de données démographiques
	Lecture (tâches d'évaluation) NOUVEAU	90 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	• lire les textes reliés aux tâches • faire des tâches
Jour 2 le jeudi 13 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	
	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	65 minutes	• visionner deux reportages • prendre des notes pendant les reportages
	Discussion	15 minutes	• discuter en groupe
	Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation) NOUVEAU	50 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	• visionner le deuxième reportage une seconde fois • faire des tâches reliées au reportage
Jour 3 le vendredi 14 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	
	Écriture (tâche d'évaluation)	180 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.) ou 120 minutes et 60 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.)	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*
	Tâches administratives	10 minutes	• répondre à un questionnaire

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit :

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour le test et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents de test ont été reçus**; (Vous recevrez les documents de test au plus tard le mercredi 15 décembre 2004. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents.)

> Si le matériel de test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Gisèle Côté, agente d'administration, au Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- nommer une enseignante ou un enseignant comme personne administratrice;

  Remarque : Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français. Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée des documents**, remettre **le disque DVD** à la personne administratrice afin qu'elle en vérifie le fonctionnement, et le reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- s'assurer que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire aux visionnements le jeudi 13 janvier 2005 (voir l'annexe 1);
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents de test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit :

- réduire au minimum la diffusion de messages par intercom de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents de test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction de l'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère avec les autres documents le vendredi 14 janvier 2005.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit :

- vérifier avec la direction que toutes les séances prévues pour le test ont été mises à l'horaire de l'école et qu'une salle a été désignée pour l'administration du test;
- lire le *Guide d'administration* en entier;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;
-

informer les élèves des modalités relatives à l'activité de prise de notes (voir la **section 7.0**);
- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0**;
-

distribuer le *Recueil de textes* et le *Cahier de prise de notes, Lecture* aux élèves le vendredi 7 janvier 2005;
- communiquer avec Gisèle Côté en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935, pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit :

- demeurer dans la salle de test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;
- remplir le *Rapport d'administration*;
-

après la première séance de test, vérifier les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de prises de notes, Lecture* des élèves;
- faire parvenir au Ministère, **le mercredi 12 janvier 2005 et le jeudi 13 janvier 2005** (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg), les cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices de la correction à l'échelle locale;
- circuler régulièrement dans la salle de test pendant la séance d'Écriture afin de s'assurer que l'élève utilise strictement les documents fournis ou permis.

4.3 Après la dernière séance de test

La personne administratrice doit :

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance de test, **le vendredi 14 janvier 2005** (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg);
- faire parvenir tous les documents listés à la **section 10.0** au site de correction locale immédiatement après la dernière séance de test **le vendredi 14 janvier 2005**, s'il y a lieu.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice responsable de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Les élèves inscrits au programme scolaire français et qui, au premier semestre, sont inscrits au cours de *Français langue première, 40S : Langue et communication*, secondaire 4, doivent passer le test en janvier 2005, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

5.3 Les retards et les sorties de salle

Si un élève est en retard ou doit quitter la salle au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peut pas terminer le test, la personne administratrice doit intervenir selon les directives figurant au tableau ci-dessous.

Jour	*Séance*	*Retards*	*Sorties de salle*
Jour 1 le mercredi 12 janvier 2005	Lecture (tâches d'évaluation)	L'élève qui se présente **pendant la première moitié** de la séance sera autorisé à passer cette partie du test. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard. L'élève qui se présente **après la première moitié** sera considéré comme **absent**.	Les règlements de l'école devraient s'appliquer.
Jour 2 le jeudi 13 janvier 2005	Communication orale – L'écoute (prise de notes) Discussion Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	L'élève qui arrive après que le disque DVD a été mis en marche la première fois ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme **absent**.	L'élève qui doit quitter la salle durant le visionnement ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme **absent**.
Jour 3 le vendredi 14 janvier 2005	Écriture (tâche d'évaluation)	L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.	Les règlements de l'école devraient s'appliquer.

5.4 Les absences

Il n'y a aucune séance de reprise pour les élèves absents.

5.4.1 Absences des trois séances (tout le test)

Si un élève est absent de tout le test, c'est-à-dire s'il est absent de la séance du Jour 1 (12 janvier 2005), du Jour 2 (13 janvier 2005) **et** du Jour 3 (14 janvier 2005), la personne administratrice doit se reporter à la liste des codes désignés (voir l'annexe 7) afin de choisir celui qui convient le mieux pour expliquer l'absence de élève. La personne administratrice doit inscrire ce code sur le formulaire individualisé de données démographiques.

Il existe trois catégories principales de codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes. **Les descriptions ci-dessous expliquent les conséquences de l'attribution des codes pour chacune des catégories.**

Catégorie A : *Indiquer « aucune note » pour le test basé sur les normes avec la note du cours*

Si la raison pour laquelle un élève n'a pas passé le test figure dans cette catégorie de codes, la personne administratrice doit inscrire « aucune note » au test basé sur les normes sur le bulletin scolaire de l'élève et lui attribuer une note finale pour le cours. (La note du cours est déterminée à 100 % par l'école.)

Catégorie B : *Indiquer une note de 0 % pour le test basé sur les normes avec la note finale du cours*

Si la raison pour laquelle un élève ne passe pas le test figure dans cette catégorie de codes, la personne administratrice doit inscrire une note de 0 % au test basé sur les normes. La note de 0 % au test basé sur les normes et la note finale au cours doivent toutes les deux être inscrites sur le bulletin de l'élève. Veuillez noter que le Ministère n'inclut pas ces résultats dans les divers rapports qu'il prépare.

Catégorie C : *Ne pas indiquer de note pour le test basé sur les normes*

Si la raison pour laquelle un élève ne passe pas le test figure dans cette catégorie de codes, l'obligation de passer le test ne s'applique pas pour cet élève.

5.4.2 Absences d'une ou de deux séances

Si un élève est absent d'une ou de deux séances de test, la personne administratrice doit inscrire « A » sur la feuille de présence et « Absent » sur le *Cahier de l'élève* du domaine en question. N'ayant pas pu passer le test dans son ensemble, l'élève est considéré comme absent au test basé sur les normes. La note de l'élève lui sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux. L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école. (La note du cours est déterminée à 100 % par l'école.)

5.5 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. **Si elle se rend compte qu'un élève triche, la personne administratrice doit noter le numéro de cahier de l'élève dans le *Rapport d'administration* dans la section du domaine en question et décrire l'incident. L'élève recevra une note de 0 % pour ce domaine.** La personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale vérifiera tous les rapports d'administration et sera responsable de noircir le cercle correspondant à zéro pour chacune des tâches du domaine où il y a eu tricherie.

Le Ministère recommande à la personne administratrice de mettre de côté le *Recueil de textes* ou le *Cahier de prise de notes, Lecture* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel ou même un paragraphe dans le but d'alimenter son texte argumentatif, afin de pouvoir fournir les pièces justificatives s'il y a lieu.

5.6 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après en avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permet d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet au Ministère, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit :

- lire le *Guide d'administration* en entier avant le mercredi 15 décembre 2004;
- **dès l'arrivée des documents**, obtenir **le disque DVD** de la direction de l'école, en vérifier le fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et le remettre à la direction;

  Remarque : Si le disque DVD est défectueux, veuillez communiquer avec Gisèle Côté **avant le vendredi 17 décembre 2004** en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste des élèves inscrits au test,
  - les feuilles de présence;
- prendre la liste des élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur les feuilles de présence le nom de tous les élèves qui passeront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui passe le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier la feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Modalités relatives à l'activité de prise de notes

La personne administratrice doit informer les élèves des modalités suivantes relatives à la remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture* ainsi que des lignes directrices quant à l'activité de prise de notes.

7.1 Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture*

La personne administratrice distribuera les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture* le vendredi 7 janvier 2005. Si l'élève est absent pour cause de maladie ou d'autre raison le vendredi 7 janvier, la personne administratrice doit respecter la politique de l'école concernant la remise de devoirs aux élèves absents.

Avant de quitter l'école avec son *Recueil de textes* et son *Cahier de prise de notes, Lecture*, l'élève doit s'assurer que ses cahiers ne sont pas endommagés ou mal imprimés et que toutes les pages s'y trouvent. Le cas échéant, la personne administratrice doit lui remettre un autre exemplaire du cahier.

Les élèves **doivent** rapporter leur *Recueil de textes* et leur *Cahier de prise de notes, Lecture* pour la première séance de test du mercredi 12 janvier 2005. À partir de cette première séance, les cahiers de test **doivent** demeurer dans la salle de test. Si un élève oublie de rapporter ses cahiers le mercredi 12 janvier, la personne administratrice doit lui remettre une copie supplémentaire. L'élève doit toutefois rapporter ses cahiers le jeudi 13 janvier 2005 et peut consulter les deux copies des cahiers pour la durée du test.

7.2 Lignes directrices pour la prise de notes

La personne administratrice doit informer les élèves des points suivants.

- L'élève aura le recueil en main du 7 au 11 janvier, ayant ainsi le temps de lire les textes et faire sa prise de notes **avant** l'administration du test.
- Il n'y a pas de séance de prise de notes, Lecture à l'horaire du test.
- La prise de notes est la responsabilité de l'élève et doit être faite **à l'extérieur des heures de classes**.
- L'élève devrait se servir du *Cahier de prise de notes, Lecture* afin de retenir l'essentiel des textes du recueil.
- Dans le *Recueil de textes*, l'élève peut souligner, surligner, encercler, annoter, relever les idées principales de chaque paragraphe ou noter quelques définitions.
- **L'élève n'a pas le droit de rédiger un texte complet ou partiel ou même un paragraphe dans le but d'alimenter son texte argumentatif**.
- La personne administratrice vérifiera les recueils et les cahiers de prise de notes, afin de voir ce que l'élève y a inscrit.
- Dans le cas où l'élève rédigerait un texte complet ou partiel ou même un paragraphe dans le but d'alimenter son texte argumentatif, **l'élève reçoit la note zéro pour le domaine de l'Écriture**.

7.3 Le vendredi 7 janvier 2005

Dans le cadre du cours de français ou selon la méthode déterminée par l'école, la personne administratrice doit :

- remettre un exemplaire du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture* aux élèves;
- demander à l'élève de vérifier si ses cahiers sont complets;
- **rappeler aux élèves qu'ils n'ont pas le droit de rédiger un texte complet ou partiel ou même un paragraphe ni dans le recueil, ni dans le cahier dans le but d'alimenter leur texte argumentatif; le cas échéant, ils recevront la note zéro pour le domaine de l'Écriture;**
- veiller à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence;
- indiquer sur la feuille de présence que l'élève a reçu son *Recueil de textes* et son *Cahier de prise de notes, Lecture* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués.

7.4 Au début de la première séance de test

Le mercredi 12 janvier 2005, au début de la première séance de test, la personne administratrice doit :

- noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* et leur *Cahier de prise de notes, Lecture* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
- prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leurs cahiers de les rapporter le jeudi;
- distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* ou du *Cahier de prise de notes, Lecture* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève.

7.5 Après la première séance de test

Le mercredi 12 janvier 2005, après la première séance de test, la personne administratrice doit vérifier les exemplaires du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture* afin de voir ce que les élèves y ont inscrit.

Dans le cas où l'élève rédigerait un texte complet ou partiel ou même un paragraphe dans le but d'alimenter son texte argumentatif, la personne administratrice doit :

- noter le numéro de cahier de l'élève dans le *Rapport d'administration* dans la section du domaine en question et décrire l'incident;
- informer l'élève qu'il recevra la note zéro pour le domaine de l'Écriture;
- mettre de côté le *Recueil de textes* ou le *Cahier de prise de notes, Lecture* de l'élève afin de pouvoir fournir les pièces justificatives s'il y a lieu.

8.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mercredi 12 janvier 2005	Tâches administratives	15 minutes
		Lecture (tâches d'évaluation)	90 minutes plus 15 min de temps supplémentaire
2	le jeudi 13 janvier 2005	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	65 minutes
		Discussion	15 minutes
		Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	50 minutes plus 15 min de temps supplémentaire
3	le vendredi 14 janvier 2005	Écriture (tâche d'évaluation)	180 min ou 120 min et 60 min plus 30 min de temps suppl.

Jour 1	Jour 2		Jour 3
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâches)
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Préparatifs
Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants :
• les feuilles de présence;
• le *Rapport d'administration*;
• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*;
• le disque DVD;
• les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute*;
• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*;
• les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Lecture*;
• les exemplaires du *Recueil de textes*;
• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture*;
• les feuilles de papier brouillon;
• les feuilles de papier supplémentaires;

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâches)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				• les questionnaires pour les élèves;
				• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices »;
				• le téléviseur et le lecteur DVD.
				Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer :
				– du fonctionnement des appareils électroniques;
				– que le disque DVD est prêt à jouer.
				Remarque : Vous devez faire jouer la **version intégrale** du disque DVD et non la version indexée.
Modalités d'administration				
				Au début de la séance, la personne administratrice doit :
				– noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* et leur *Cahier de prise de notes, Lecture* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
				– prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leurs cahiers de les rapporter le jeudi;
				– distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* ou du *Cahier de prise de notes, Lecture* aux élèves ayant oublié leurs exemplaires et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
				– rappeler aux élèves la durée de la séance;
				– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
				– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence** (voir l'annexe 1);
				– indiquer aux élèves que le numéro d'identification sur les cahiers de test doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
				– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
				– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent;
				– inscrire « Absent » sur le *Cahier de l'élève* de tout élève absent;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâches)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'annexe 5); Remarque : Si un élève est absent de la première séance et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présente.
				– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
				– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ni les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
				– lire **à haute voix** les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
				– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir; • la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
				– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et dire aux élèves de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de papier brouillon ou de papier supplémentaires;
				– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
				– informer les élèves qu'ils auront à répondre à un questionnaire à la fin de la séance;
				– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Lecture* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives » et le « Règlement particulier »;
				– demander aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 2;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* à la page 1 puis leur dire de jeter un coup d'œil aux activités du Jour 2 de la « Vue d'ensemble du test »;
				– demander aux élèves de passer à la page 3 puis leur lire **à haute voix** les « Directives »;
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* à la page 1 et leur lire **à haute voix** les « Directives » et le « Règlement particulier »;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâches)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Écriture* et leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Conseils », à la page 1 et les « Règlements particuliers », à la page 2;
				– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu les deux tâches d'écriture à la page 3;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
				– faire visionner le disque DVD en appuyant sur le bouton « Première partie »; Remarque : Le déroulement de la séance est entièrement expliqué dans le disque DVD. La personne administratrice n'a donc pas besoin de diriger les activités de l'élève. **Le disque DVD retournera à l'écran « Version intégrale » au moment de la discussion.**
				– faire visionner le disque DVD en appuyant sur le bouton « Deuxième partie »;
				– après deux heures, indiquer aux élèves qu'il ne reste qu'une heure et les inviter à commencer à transcrire leur version définitive dans leur cahier s'ils n'ont pas déjà commencé à le faire.
				À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
				À la fin du deuxième reportage, la personne administratrice doit : – inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
				– demander aux élèves de former des groupes de trois ou quatre personnes;
				– rappeler aux élèves que la discussion durera 15 minutes;
				– demander aux élèves de lire les « Questions de discussion » à la page 8 du *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute*;
				– dire aux élèves de commencer la discussion;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
				À la fin de la période de discussion, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter la discussion;
				– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
				– dire aux élèves de reprendre leur place;
				– **retourner à la page 13 du présent document pour les modalités d'administration des tâches de l'écoute.**

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâches)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit :
				– demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture,* du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture* et les placer en ordre numérique;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* et du *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* et les placer en ordre numérique;
				– demander aux élèves d'insérer leurs feuilles de papier brouillon, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et, s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires dans leur *Cahier de l'élève, Écriture*;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* et • y agrafer, **s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires**;
				• y laisser la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, car elle servira à la correction du texte de l'élève;
				• agrafer **les feuilles de papier brouillon SANS les insérer dans le cahier** car seule la version définitive est corrigée; Remarque : Veuillez **ne pas envoyer** les feuilles de papier brouillon des élèves, ni au Ministère ni au site de correction.
				• les placer en ordre numérique;
				– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Lecture,* du *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* et du *Recueil de textes*;
				– distribuer les questionnaires aux élèves, demander aux élèves d'y répondre en utilisant **un crayon à mine**, puis les reprendre;
				– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
				– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
				– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques; • les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture*; • les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute;* • le *Questionnaire pour la direction de l'école*;

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1	Jour 2		Jour 3	
Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes)	L'écoute (tâches)	Écriture (tâches)	
(✓)	(✓)	(✓)	(✓)	
				– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent de la séance du Jour 1 (12 janvier 2005), du Jour 2 (13 janvier 2005) **et** du Jour 3 (14 janvier 2005), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à son absence sur le formulaire individualisé (voir l'annexe 7 pour la liste de codes).
				– vérifier, à l'aide des feuilles de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier d'un élève absent;
				– compter le nombre de cahiers à envoyer au site de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
				– signer le *Rapport d'administration*;
				– faire deux photocopies des feuilles de présence et du *Rapport d'administration*;
				– remettre au Ministère tous les documents demandés (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg);
				– remettre tous les autres documents de test à la direction de l'école;
				– remettre au site de correction, s'il y a lieu, tous les documents listés à la **section 10.0**;
				– garder à l'école tous les documents listés à la **section 11.0**.

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg
(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les **cahiers demandés** et les mettre dans l'enveloppe fournie à cet effet.

Un employé du service de messagerie *Mid-Canada Courier* se rendra à votre école le mercredi 12 janvier 2005, le jeudi 13 janvier 2005 et le vendredi 14 janvier 2005, à l'heure convenue avec l'enseignante ou l'enseignant de français, pour recueillir l'enveloppe de documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

Le mercredi 12 janvier 2005
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose)
- une **photocopie des feuilles de présence**

Le jeudi 13 janvier 2005
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert)

Le vendredi 14 janvier 2005
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé)
- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des questions-réponses des **cahiers demandés**;
  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer la photocopie des **cahiers demandés par télécopieur**, à l'attention de Gisèle Côté, au numéro indiqué sur le formulaire *Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices*.

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

Le mercredi 12 janvier 2005
- ☎ les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose)
- ☎ une **photocopie des feuilles de présence**

Le jeudi 13 janvier 2005
- ☎ les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert)

Le vendredi 14 janvier 2005
- ☎ les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé)

De plus, le vendredi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le *Connaissement* fourni à cet effet.[1] **(Ne pas mettre, dans l'enveloppe, les cahiers demandés par le Ministère pour l'Écriture; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau présenté à la page suivante précise les documents à envoyer **par *Xpresspost***.

[1] Si vous assistez à la session de formation offerte par le Ministère le lundi 17 janvier 2005, vous pouvez apporter l'enveloppe de documents avec vous au lieu de l'envoyer par *Xpresspost*.

Le vendredi 14 janvier 2005

- l'original des feuilles de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève*, à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

Mettre les documents demandés dans l'enveloppe fournie à cet effet. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Gisèle Côté
Division du Bureau de l'éducation française
Direction des services de soutien en éducation
Section Mesure et évaluation
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du *Connaissement* (voir l'annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le *Connaissement* à l'endroit prévu (Signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le *Connaissement* au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du *Connaissement*.

10.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale vous informera du site de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au site de correction, s'il y a lieu :

- une photocopie des feuilles de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture* (cahier rose);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (cahier vert);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* (cahier beige foncé).

Remarque : Tous les cahiers des élèves présents à au moins un des Jours 1, 2, ou 3 doivent être envoyés au site de correction.

11.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une photocopie des feuilles de présence;
- le *Guide d'administration*;
- le disque DVD;
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Lecture* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Écriture* (y compris les cahiers des élèves **absents de toutes les séances**);
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
- **tous** les exemplaires **numérotés** du *Recueil de textes*;
- **toutes** les feuilles de papier brouillon (celles des élèves et celles non utilisées);
- les feuilles de papier supplémentaires non utilisées.

12.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice responsable de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique;
- **tous** les cahiers demandés en prévision du *Rapport sur le processus de correction*;
- les exemplaires du *Formulaire de demande d'échantillon*.

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale se familiarisera avec les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 17 janvier 2005.

13.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Madame Lorraine Joseph
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6794
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6794
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : ljoseph@gov.mb.ca

Madame Dée-Anne Vermette
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6052
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6052
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : dvermette@gov.mb.ca

Logistique

Madame Gisèle Côté
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-3935
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 3935
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : gcote@gov.mb.ca

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE TEST

Jour	Composante	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'école
		Tâches administratives - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
le vendredi 7 janvier 2005	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture*	- les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Lecture*		
Jour 1 le mercredi 12 janvier 2005	Lecture (tâches d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Lecture* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Lecture* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 2 le jeudi 13 janvier 2005	Communication orale – L'écoute (prise de notes) et discussion	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* - le disque DVD	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un lecteur DVD
	Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute* - le disque DVD		
Jour 3 le vendredi 14 janvier 2005	Écriture (tâche d'évaluation)	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Écriture* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Lecture* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

Annexe 2

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

Le nom et le code de l'école ainsi que le nom de la division scolaire figureront ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Français langue première
***40S : Langue et communication*, secondaire 4**
Janvier 2005

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture*		Jour 1	Jour 2	Jour 3
		7 janv.	12 janv.	12 janv.	13 janv.	14 janv.
		Cahiers remis à l'élève	Cahiers rapportés en classe	Lecture (tâches)	L'écoute (prise de notes et tâches)	Écriture (tâche)
10001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓
10002	Courtier, Martine	✓	✓	✓	A	✓
10003	Lafleur, Donald	✓	✓	✓	✓	A
10004	Leblanc, Katrine (10008)	✓	✓	✓	✓	✓
10005	Proteau, Guy			✓	✓	✓
10006	St-Cyr, Jacques	✓	✓	✓	✓	✓
10007	Vadeboncœur, Mathieu	✓	✓	✓	✓	✓
10008	utilisé avec 10004 (endommagé)					
~~10009~~	utilisé dans une autre classe					
~~10010~~	utilisé dans une autre classe					

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent

- Après la séance du Jour 1, faire une photocopie de cette feuille pour envoyer au Ministère le mercredi 12 janvier 2005.
- À la fin de l'administration du test, faire deux photocopies de cette feuille; une pour les dossiers de l'école et, s'il y a lieu, une pour le site de correction.
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le vendredi 14 janvier 2005 avec les autres documents de test.

Jeanne Dumont
Nom de la personne administratrice

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES/DEMOGRAPHIC DATA FORM 1086

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE SECONDAIRE 4 – JANVIER 2005
SENIOR 4 FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE STANDARDS TEST – JANUARY 2005

École/
School

Nom/
Name

Date de naissance/
Birth Date

N° MET/
MET #

Utilisez seulement un crayon HB./Use an HB pencil only.

N° de cahier/
Booklet No.

Inscrivez votre **N° de cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

Write and shade in your **Booklet No.**

OU **OR**

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT.E SEULEMENT :

Code/
Reason Code

Si l'élève était absent de la séance du **Jour 1**, du **Jour 2 et** du **Jour 3**, vous devriez inscrire le **Code** correspondant à son absence et noircir les cercles qui y correspondent.

FOR TEACHER USE ONLY:

If the student was absent for **Day 1, Day 2 and Day 3** test sessions, write and shade in the **Reason Code.**

Prière de consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration.*

Please see list of reason codes provided in the *Guide d'administration.*

Autre/Other:

Annexe 4

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Voici les étapes à suivre pour remplir le formulaire :

NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE : Inscrivez les chiffres du numéro provincial de l'élève et noircissez les cercles qui y correspondent.

CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur les feuilles de présence.

CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
(Référez-vous à l'annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

Annexe 6

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DE TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance de test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur les cahiers.

2. Si vous recevez un document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres (à l'exception de la période de discussion).

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre crayon ou votre stylo.

6. Aucun document de test ne doit sortir de la salle.

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour remplir le formulaire de données démographiques.)

A : Indiquer « aucune note » pour le test basé sur les normes avec la note du cours

Absences justifiées	
02	n'a pu passer le test en raison des conditions météorologiques
03	raisons familiales ou personnelles
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	motifs religieux
17	autre (veuillez préciser)
Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
63	phase d'accueil — bloc intensif
69	autre (veuillez préciser)

B : Indiquer une note de 0 % pour le test basé sur les normes avec la note finale du cours

Absences non justifiées	
01	arrivé trop tard pour passer le test
07	l'élève a refusé de passer le test
09	travail
10	suspendu
11	absent — aucune raison fournie
18	autre (veuillez préciser)

C : Ne pas indiquer de note pour le test basé sur les normes

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raisons familiales ou personnelles
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
28	expulsé
29	autre (veuillez préciser)
Formation incomplète/Test reporté	
40	continuation du cours ou du programme l'année ou le semestre suivant
41	aucun travail accompli
42	test reporté — conflit d'horaire (FL1/FL2)
49	autre (veuillez préciser)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
21	décès
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	élève participant à un programme d'échanges (ne cherche pas à obtenir de crédit)
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues — système à quatre semestres
55	inscrit au mauvais niveau/cours
57	reçoit un crédit avec la mention « M »
58	reçoit un crédit avec la mention « E »
59	autre (veuillez préciser)
Déplacements	
90	transféré à une autre école de la province
91	transféré à une autre école à l'extérieur de la province
99	autre (veuillez préciser)

Participation imprévue

70	élève oublié au moment de l'inscription initiale au test	73	élève se représente au test (n'est pas actuellement inscrit)
71	inscription tardive au cours	79	autre (veuillez préciser)
72	élève venant de l'extérieur (école, province ou pays)		

Annexe 8

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

Veuillez signer le *Connaissement* ici.

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de prise de notes
Lecture

Les médias

Janvier 2005

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3325-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel remis à l'élève
le vendredi 7 janvier 2005	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture*			
Avant le test	Lecture (prise de notes)	du 7 au 11 janvier 2005	L'élève • lit les textes du recueil • prend des notes • rapporte le *Recueil de textes* et le *Cahier de prise de notes, Lecture* le mercredi 12 janvier 2005	
Jour 1 le mercredi 12 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Lecture (tâches d'évaluation)	90 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	• lit les textes reliés aux tâches • fait des tâches	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes, Lecture* • *Cahier de l'élève, Lecture*
Jour 2 le jeudi 13 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• visionne deux reportages une première fois • prend des notes pendant les reportages • discute en groupe • visionne le deuxième reportage une seconde fois • fait des tâches reliées au reportage	• *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* • *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*
	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	65 minutes		
	Discussion	15 minutes		
	Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	50 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)		
Jour 3 le vendredi 14 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes, Lecture* • *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* • *Cahier de l'élève, Écriture*
	Écriture (tâche)	180 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.) ou 120 minutes et 60 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.)		
	Tâches administratives	10 minutes	• répond à un questionnaire	• questionnaire

	Titre :	**Benetton choisit la controverse**
	Auteur :	Patrick Pierra
Points de vue présentés		
Arguments présentés		
Vos réactions au texte		

Titre :	La télé qui fait mal
Auteurs :	Emmanuel Poncet et collaborateurs
Participants aux émissions	**Conséquences sur leur vie privée**
Isabelle	
Cédric	
La famille Dumortier	
Valeurs véhiculées	
Vos réactions au texte	

	Titre :	**L'envers des médias**
	Auteur :	Carle Bernier-Genest
Points de vue présentés		
Arguments présentés		
Vos réactions au texte		

Titre :	**Bienvenue dans la troisième dimension**
Auteur :	Julien Dupont
Effets de la télévision sur le téléspectateur	
Messages véhiculés	
Vos réactions au texte	

Bandes dessinées	
Auteurs :	Quino et Serge Ernst
Effets de la télévision sur les personnages	
Messages véhiculés	
Vos réactions aux bandes dessinées	

Titre :	**Internet... pour la vie**
Auteure :	Suzanne Décarie

Bienfaits des échanges sur Internet

Vos réactions au texte

Titre :	**Les stratégies publicitaires**
Auteur :	Réseau Éducation-Médias
Mode de vie/image que les spécialistes de la publicité essaient de vendre	
« Trucs » sonores/visuels/techniques	

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Jour 1

Janvier 2005

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Lecture

Les médias

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3319-7

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Lecture

Durée : 90 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - lire sept textes;
  - faire les tâches reliées à ces textes.
- N'hésitez pas à relire certaines parties des textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Règlement particulier

- Aucune tricherie ne sera tolérée. Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour le domaine en question.

Benetton choisit la controverse

1. Croyez-vous qu'il est acceptable que Benetton expose les problèmes de la société tels que la misère humaine, les désastres écologiques, le racisme, etc., dans ses publicités?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos connaissances personnelles.

3 pt

2. Quel énoncé résume le mieux le but du texte?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

2 pt

a) Informer le lecteur des effets que subissent les personnes qui participent aux émissions de télé-réalité.

b) Convaincre le lecteur que les émissions de télé-réalité sont néfastes pour la société.

c) Inciter les personnes qui participent aux émissions de télé-réalité à s'informer davantage sur ce qui sera diffusé.

d) Dévoiler les manipulations perverses exercées dans les émissions de télé-réalité.

La télé qui fait mal

3. Qu'est-ce que la télé-réalité nous révèle au sujet de la société actuelle?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos connaissances personnelles.

3 pt

4. Expliquez votre choix parmi les quatre possibilités suivantes.

   Le ton dominant du texte est :

   - dénonciateur
   - moralisateur
   - sarcastique
   - didactique

   Expliquez votre choix en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte tels que le contenu, la mise en page et la prise de position de l'auteur.

2 pt

Bienvenue dans la troisième dimension

5. Quelle conclusion tirez-vous de ce texte?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos connaissances personnelles.

3 pt

Bande dessinée n° 1

6. Expliquez la thèse[1] défendue par l'auteur de cette bande dessinée.

2 pt

[1] Proposition ou théorie particulière qu'on tient pour vraie et qu'on s'engage à défendre par des arguments. LE PETIT ROBERT, 2003, p. 2609.

Bandes dessinées n^{os} 2 et 3

7. Évaluez l'effet de la télévision dans les deux bandes dessinées.

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents des deux bandes dessinées et sur vos connaissances personnelles.

3 pt

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de prise de notes
Communication orale – L'écoute

Les médias

Jour 2

Janvier 2005

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3323-5

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel remis à l'élève
le vendredi 7 janvier 2005	Remise du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes, Lecture*			
Avant le test	Lecture (prise de notes)	du 7 au 11 janvier 2005	L'élève • lit les textes du recueil • prend des notes • rapporte le *Recueil de textes* et le *Cahier de prise de notes, Lecture* le mercredi 12 janvier 2005	
Jour 1 le mercredi 12 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	15 minutes	• remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Lecture (tâches d'évaluation)	90 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)	• lit les textes reliés aux tâches • fait des tâches	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes, Lecture* • *Cahier de l'élève, Lecture*
Jour 2 le jeudi 13 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• visionne deux reportages une première fois • prend des notes pendant les reportages • discute en groupe • visionne le deuxième reportage une seconde fois • fait des tâches reliées au reportage	• *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* • *Cahier de l'élève, Communication orale – L'écoute*
	Communication orale – L'écoute (prise de notes)	65 minutes		
	Discussion	15 minutes		
	Communication orale – L'écoute (tâches d'évaluation)	50 minutes (plus 15 minutes de temps suppl.)		
Jour 3 le vendredi 14 janvier 2005 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Tâches administratives	10 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Écriture*	• *Recueil de textes* • *Cahier de prise de notes, Lecture* • *Cahier de prise de notes, Communication orale – L'écoute* • *Cahier de l'élève, Écriture*
	Écriture (tâche)	180 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.) ou 120 minutes et 60 minutes (plus 30 minutes de temps suppl.)		
	Tâches administratives	10 minutes	• répond à un questionnaire	• questionnaire

Communication orale – L'écoute

Prise de notes – Reportages

La cyberdrague est-elle dangereuse? (25 minutes)

et

Le droit à l'image (25 minutes)

Durée : 65 minutes

Discussion

Durée : 15 minutes

Directives

- Pour l'activité de prise de notes, vous visionnerez une seule fois **deux** reportages et vous prendrez des notes pendant le visionnement.
- Vous aurez 5 minutes à la fin du reportage *La cyberdrague est-elle dangereuse?* pour terminer votre prise de notes.
- Lors du visionnement, vous entendrez le son d'une clochette qui annonce la fin de l'activité en cours, donc soyez attentifs.
- Après avoir pris des notes, vous allez :
  - vous réunir en groupes de trois ou quatre personnes;
  - discuter des questions qui se trouvent à la page 8.
- Pendant votre discussion, servez-vous de la page 9 pour prendre des notes.

Question d'anticipation

- Croyez-vous que naviguer sur Internet est un bon moyen de trouver l'âme sœur?

Titre :	**La cyberdrague est-elle dangereuse?**
Réalisateur :	Gaëtan Lavoie
Arguments avancés pour la cyberdrague	Arguments avancés contre la cyberdrague

- âme sœur : Une personne avec laquelle on a beaucoup d'affinités.
- cyberdrague : Recherche d'une aventure amoureuse par Internet.
- cyberespace : Espace virtuel rassemblant les internautes et l'ensemble des données accessibles auxquelles ils peuvent accéder grâce au réseau Internet.
- cocu : Personne dont le conjoint ou la conjointe est infidèle.

Question d'anticipation

- Selon vous, jusqu'où peut aller la caméra au nom de l'information?

Titre :	Le droit à l'image – 1re partie : entrevues
Réalisateur :	Renault Gariépy
Spécialistes :	**ARGUMENTS AVANCÉS**
Bernard Bouchard caméraman à Radio-Canada	
Gilles Payette journaliste	
Robert Nadon photographe à la Presse	
Michel Sénécal journaliste	
Kateri Lescop réalisatrice	
Patrice Massenet caméraman	

Titre :	Le droit à l'image – 2e partie : débat
Réalisateur :	Renault Gariépy
Spécialistes :	**ARGUMENTS AVANCÉS**
Isabel Schurman présidente de l'Association des avocats	
Lina Trudel auteure de *La population face aux médias*	
Jean Pelletier rédacteur en chef, *Le Point*	
Marc-André Blanchard avocat spécialisé en droit journalistique	

Questions de discussion

En tenant compte de ce que vous avez visionné et lu, ainsi que de vos connaissances personnelles, tenez une discussion autour des questions suivantes :

- Est-ce qu'il nous faut Internet pour vivre dans le monde moderne?
- Sommes-nous trop influencés par la publicité?
- La télévision a-t-elle des effets sur notre comportement?
- Faut-il avoir recours à des sources d'information variées lorsqu'on veut s'informer sur un événement?

Notes

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Jour 2

Janvier 2005

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Communication orale – L'écoute

Les médias

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3317-0

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Communication orale – L'écoute

Visionnement d'un reportage

Durée : 50 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez :
  - visionner de nouveau le reportage *Le droit à l'image* (25 minutes);
  - faire les tâches reliées au reportage.
- Avant le visionnement, vous aurez 2 minutes pour lire les tâches.
- Après le visionnement, vous aurez 20 minutes pour faire les tâches.
- Veillez à respecter toutes les instructions présentées.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Règlement particulier

- Aucune tricherie ne sera tolérée. Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour le domaine en question.

Le droit à l'image

8. Précisez l'image que Jean Pelletier, rédacteur en chef du *Point*, donne de lui-même dans le débat.

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du débat.

2 pt

9. Renault Gariépy, le réalisateur du reportage *Le droit à l'image*, adopte-t-il une approche objective ou une approche subjective?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du reportage et du débat.

2 pt

10. Quel énoncé résume le mieux le but du reportage?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

2 pt

a) Informer les téléspectateurs qu'ils ont des droits relativement à leur vie privée.

b) Faire réfléchir les téléspectateurs sur la responsabilité des médias au regard de l'image dans notre société.

c) Encourager les téléspectateurs à exprimer leur désaccord devant ce type d'informations.

d) Sensibiliser les téléspectateurs aux tragédies humaines et aux actes criminels.

11. Lina Trudel, auteure du livre *La population face aux médias*, et Jean Pelletier ne s'entendent pas sur ce que le téléjournal devrait montrer comme image.

Selon elle, « la caméra n'a pas tous les droits », et lui pense qu'« il faut pouvoir accepter que la télévision exerce son métier de montrer les choses qui SONT, pas les choses comme on voudrait qu'elles soient. »

Lequel des deux points de vue partagez-vous?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du reportage, du débat et sur vos connaissances personnelles.

3 pt

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice :
_____

Jour 3

Janvier 2005

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Écriture

Les médias

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3321-9

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Écriture

Durée : 3 heures

Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Choisissez **une** des deux tâches d'écriture proposées à la page 3.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte. Consultez vos cahiers de prise de notes et votre *Recueil de textes*.
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 6.

Conseils

- Vous pouvez consulter :
  - la *Grille de vérification*; (pages 4 et 5)
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.
- Inspirez-vous de vos réflexions et de vos discussions.

À titre d'information, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui sera utilisée dans l'évaluation de votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à cette séance d'Écriture.

- **Aucun plagiat ne sera toléré.** Vous pouvez consulter votre *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation ou paraphrase.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre texte argumentatif sans en indiquer la référence ou de reprendre les mots d'un auteur et de les présenter comme étant les vôtres. **Dans l'un ou l'autre cas, vous serez pénalisé.**

- **Aucune tricherie ne sera tolérée**. Le cas échéant, la note zéro sera accordée pour le domaine en question.

- **Aucun brouillon ne sera corrigé. Veillez à prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre pendant la dernière heure du test.**

- Veillez à la **lisibilité** de votre travail afin d'éviter toute pénalité.

- Utilisez un stylo pour écrire la version définitive.

Écriture

Tenez compte du but d'un texte argumentatif : **convaincre le destinataire du bien-fondé de votre point de vue et de vos arguments**.

❶ Regardez-vous des émissions de télé-réalité? Clavardez-vous avec vos amis?

On vous a choisi pour représenter votre école dans un débat à l'émission *Droit de parole*. La question à débattre est la suivante :

La technologie et les relations humaines font-elles bon ménage?

Afin de vous préparer, vous rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Dans notre société, les images nous envahissent de toutes parts : photos de presse, images vidéo, télé, publicités, etc. Les experts s'interrogent : où finit la décence? où commence l'insolence?

La revue *L'actualité* prépare un dossier sur l'effet de l'image dans la société et désire sonder l'opinion des adolescents en leur demandant de répondre à la question suivante :

Sommes-nous de plus en plus manipulés par l'image?

Rédigez une lettre d'environ 500 mots, adressée au rédacteur de *L'actualité*, dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

Grille de vérification

Référez-vous à la *Grille de vérification* avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.

Introduction	cochez ✓
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai énoncé mon point de vue sur la question.	❑
4. J'ai énoncé les trois aspects que je vais traiter pour défendre mon point de vue (sujet divisé : facultatif).	❑
Développement de l'argumentation	
1. J'ai développé trois aspects différents du sujet traité.	❑
2. Mes aspects ont un lien direct et clair avec le sujet traité.	❑
3. J'ai choisi des arguments variés en genre (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) et en type (faisant appel à la raison et/ou à l'émotion).	❑
4. J'ai appuyé mes arguments de références provenant de divers documents visionnés et lus.	❑
5. J'ai indiqué la source de mes références.	❑
6. J'ai agencé mon texte en paragraphes distincts.	❑
7. J'ai exploité les procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration).	❑
8. La progression de mes arguments est évidente.	❑
9. Le ton que j'ai adopté est efficace pour transmettre le message voulu.	❑
10. J'ai manifesté le souci de convaincre le public cible.	❑
11. J'ai employé un vocabulaire précis et adapté à mon intention de communication.	❑
12. J'ai varié le type de phrases; le registre de langue convient à la situation de communication.	❑
13. J'ai établi des liens entre mes arguments par des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.	❑
14. J'ai évité les contradictions et les digressions.	❑

Conclusion	
1. J'ai rappelé mon point de vue.	❑
2. J'ai fait une synthèse des trois aspects du sujet traité.	❑
3. J'ai élargi le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits).	❑

Règles de la langue	
1. J'ai vérifié l'orthographe, les accords, le genre des mots et la ponctuation.	❑
2. J'ai respecté la concordance des temps verbaux et j'ai utilisé les formes verbales correctes.	❑
3. J'ai respecté la structure de la phrase française.	❑
4. J'ai évité l'usage d'anglicismes dans mon texte.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement au stylo** votre version définitive.

Cochez la case qui correspond à la tâche choisie :

☐ tâche n° 1

☐ tâche n° 2

Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

Les médias

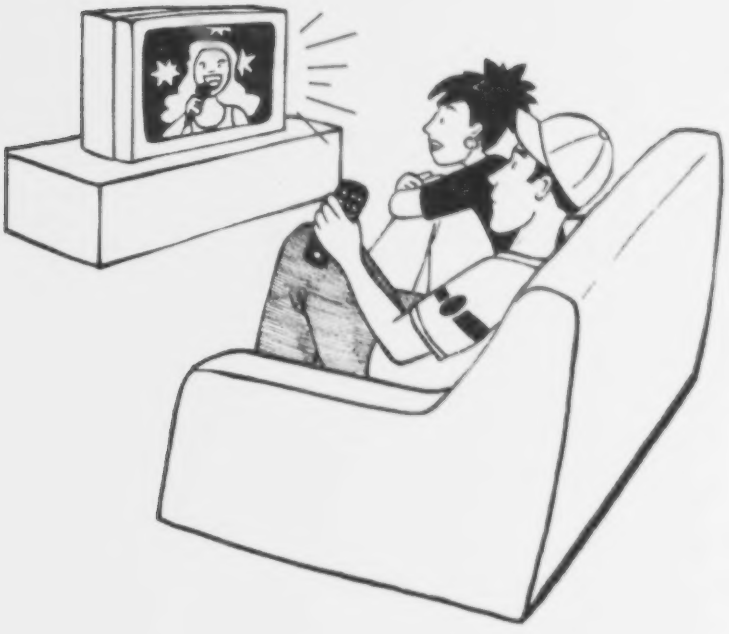

Janvier 2005

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3327-8

Toutes les mesures ont été prises pour tenir compte des sources et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur.* Prière d'aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba de toute omission ou de toute erreur.

Dans ce document, les textes et les illustrations produits par le Bureau de l'éducation française peuvent être reproduits à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée. De plus, les textes, les illustrations et les photographies se trouvant aux pages 10-11, 14-21, 24-28, 34 et 40-43 et reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence ait été accordée par Cancopy. **Toutefois, la reproduction des textes et des illustrations se trouvant aux pages 4-7, 30-32, 35, 38 et 46-47, par quelque procédé que ce soit, est interdite.**

Table des matières

Activité préparatoire 1

Benetton choisit la controverse 3

Annonces publicitaires 9

La télé qui fait mal 13

L'envers des médias 23

Bienvenue dans la troisième dimension 29

Bandes dessinées 33

Un jour j'ai fermé la télé 37

Internet... pour la vie 39

Les stratégies publicitaires 45

Bibliographie 49

Pour amorcer votre réflexion sur les médias, une activité préparatoire vous est proposée dans le but de vous aider à porter un premier jugement sur le sujet traité.

Dans ce *Recueil de textes*, le thème « Les médias » est présenté sous plusieurs angles. Pour enrichir vos connaissances sur ce thème, plusieurs textes vous sont offerts dans les pages qui suivent. Chaque texte est précédé d'une question d'anticipation qui vous aidera à le situer et à entamer une première réflexion. Vous êtes invité à lire les textes, à les annoter dans votre *Cahier de prise de notes, Lecture* et à réfléchir sur leur contenu.

Plus vous connaîtrez votre sujet, mieux vous serez préparé à faire les tâches de compréhension, à prendre position sur la tâche d'écriture et à rédiger un texte argumentatif de qualité.

Activité préparatoire

Le jeu des communications

Quelles émissions regardez-vous à la télévision? Quelles activités faites-vous sur Internet? Quels genres de périodiques (magazines, revues, journaux, etc.) lisez-vous? Combien d'heures par jour consacrez-vous à ces activités? Répondez honnêtement à ces questions et inscrivez vos réponses dans le tableau suivant.

Émissions télévisées	Internet	Périodiques
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .
Nombre d'heures : _____	_____	_____

Pensez-vous que la publicité vous incite à acheter des choses dont vous n'avez pas besoin? _____

Quelles conclusions en tirez-vous?

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Benetton choisit la controverse

Question d'anticipation

- Devrait-il exister des limites quant à l'utilisation des images en publicité?

PUBLICITÉ/*MARKETING*

Benetton choisit la controverse

Patrick Pierra
Collaboration spéciale

1 LA DERNIÈRE campagne publicitaire de Benetton déchaîne les foudres de l'opinion. Les organismes de contrôle de la publicité en France, en Grande-Bretagne et en Espagne ont déjà demandé aux magazines de ne pas accepter dans leurs pages plusieurs annonces de cette campagne. Le fabricant italien de vêtements n'en est pourtant pas à sa première controverse. Depuis plusieurs années, son slogan « Toutes couleurs unies » accompagne des images fortes, qui sont souvent mal perçues par les médias et le grand public. Depuis les photos d'enfants de toutes origines à l'image, l'an dernier, d'un prêtre embrassant une bonne sœur, Benetton a fait de la controverse sa marque de commerce. Mais beaucoup estiment que, cette fois, le fabricant a dépassé les bornes de la décence.

2 Préparée à l'interne sous la direction du photographe attitré de Benetton, Oliviero Toscani, la dernière campagne présente des photos de presse tirées de reportages poignants. Une photo saisit une automobile en flammes après l'explosion d'une bombe. Une autre montre des Albanais accrochés en grappes humaines au flanc d'un bateau. Sur une troisième, un guérillero tient entre ses mains un fémur humain. Une autre montre des femmes pleurant une victime de la mafia, qui gît encore, sur le trottoir dans une mare de sang. Le cliché le plus saisissant fixe l'agonie d'un sidéen étendu dans son lit, entouré par sa famille. Luciano Benetton, grand patron de cet empire du textile, justifie ces images par la volonté de susciter un débat public sur la violence, des hommes et de la maladie.

3 Benetton n'a rien d'une entreprise philanthropique. Comme toute compagnie privée qui se respecte, sa première mission est de générer des profits. Luciano Benetton a beau se donner des allures de prophète, il reste avant tout un homme d'affaires. Sa campagne de publicité ne saurait être qualifié de désintéressée : elle obéit à un objectif de marketing précis, qui est d'asseoir la notoriété de la marque en lui associant une image de citoyen corporatif conscient des problèmes de ce monde. Benetton s'associe, en quelques images, aux élans de générosité de la jeunesse. En cela, l'opportunisme de la campagne n'est pas critiquable : il fait au contraire la preuve d'un impressionnant savoir faire communicationnel de la part de Benetton.

4 L'impact de la campagne est d'autant plus remarquable qu'elle a bénéficié d'une diffusion publicitaire très limitée : deux magazines aux États-Unis, aucun encore au Canada. L'opinion a pris connaissance des annonces par

l'intermédiaire des journalistes. Les photos controversées n'ont pas tant été vues dans des pages de publicité que dans des pages rédactionnelles. Benetton a ainsi réalisé le rêve de beaucoup d'annonceurs : donner une notoriété mondiale à sa campagne en dépensant un minimum d'argent.

5 Pourtant, les consommateurs peuvent garder de ces annonces un arrière-goût de malaise. Ils sont principalement choqués par « l'exploitation » de la misère et de la détresse humaines à des fins commerciales. Qui dit exploitation ne dit pas seulement utilisation, mais suppose aussi tromperie et asservissement. Rien de tel ne transparaît dans cette campagne. Dans le cas de la voiture en flammes, les terroristes seraient mal venus de se plaindre qu'on expose sans leur consentement le résultat de leurs exactions. Le soldat, photographié de dos, n'est pas reconnaissable. La photo des réfugiés albanais témoigne tout simplement de leur détresse. On peut trouver malsain de le contempler, mais ce malaise n'a pas plus de raison d'être parce que cette photo d'actualité sert à une publicité.

6 Quant au malade du sida, l'Américain David Kirby, décédé depuis, sa famille a autorisé la publication de la photo sans réclamer de dédommagement. L'utilisation d'arguments financiers pour convaincre de pauvres gens de partager ce moment d'intime douleur aurait été moralement indéfendable. Mais dans le cas présent, aucune des personnes concernées ne se sent atteinte dans son honneur ou lésée dans ses intérêts. Exploitation n'est donc pas le terme approprié.

7 Le simple recours à des images violentes fait l'objet de nombreuses critiques. « La publicité n'a pas le droit de m'imposer une vision du monde violente et presque désespérée », soupirent certains. Effectivement, la publicité est généralement consommée de force, le lecteur d'un journal de faits divers ou le spectateur de *Terminator 2* achète consciemment une dose de violence, alors que le lecteur d'un magazine féminin qui découvre, dans une page de publicité, la photo d'une voiture enflammée n'a, lui, rien demandé.

8 Mais en quoi cette annonce, sous le seul prétexte qu'elle surprend et questionne, serait-elle plus condamnable qu'une annonce de couches culottes, de savon ou de liquide pour vaisselle ? Cette deuxième annonce passe peut-être inaperçue; les lecteurs ne l'ont pas pour autant « demandée ». Et on peut, selon son humeur et ses convictions, la trouver porteuse d'une vision du monde aussi triste et déprimante que celle de Benetton est violente.

9 Oui, la dernière campagne de Benetton choque. Tant mieux. Elle dérange le confort de beaucoup d'esprits occidentaux. Voilà qui est sain. Non, Luciano Benetton ne se préoccupe pas que du bien commun. Cela ne lui enlève pas le droit d'utiliser le poids de son empire pour attirer l'attention sur quelques-uns des drames de notre temps.

© Patrick Pierra, « Benetton choisit la controverse », *Le Devoir*, samedi 21 mars 1992, p. B-3.
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Le Devoir.
© Benetton, « David Kirby (1992) », *www.benetton.com*, [En ligne], (page consultée le 22 janvier 2004).
http://www.benetton.com/press/sito/media/photo/camp92_kirby.jpg
La permission de reproduire cette photo a été accordée par Benetton.

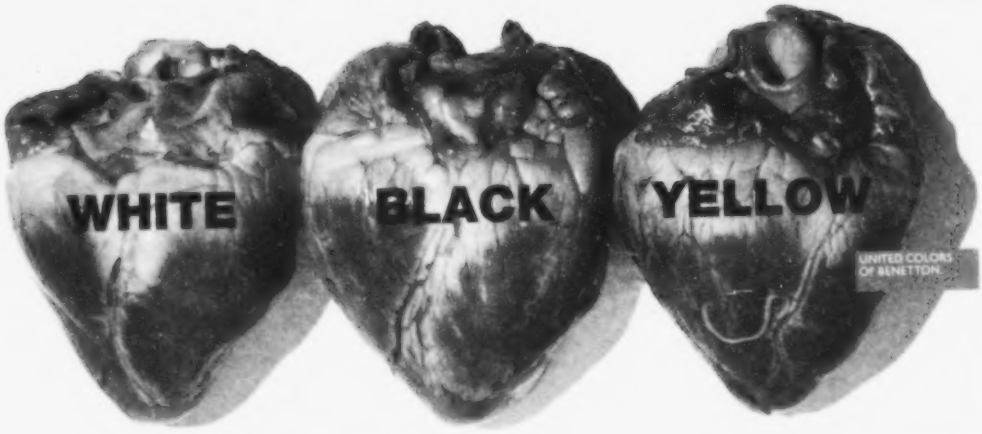

© Benetton, Photo : Oliviero Boscani, « Hearts (1996) », *www.benetton.com*, [en ligne], (page consultée le 22 janvier 2004). http://www.benetton.com/press/sito/_media/photo/camp96_hearts.jpg
La permission de reproduire cette photo a été accordée par Benetton.

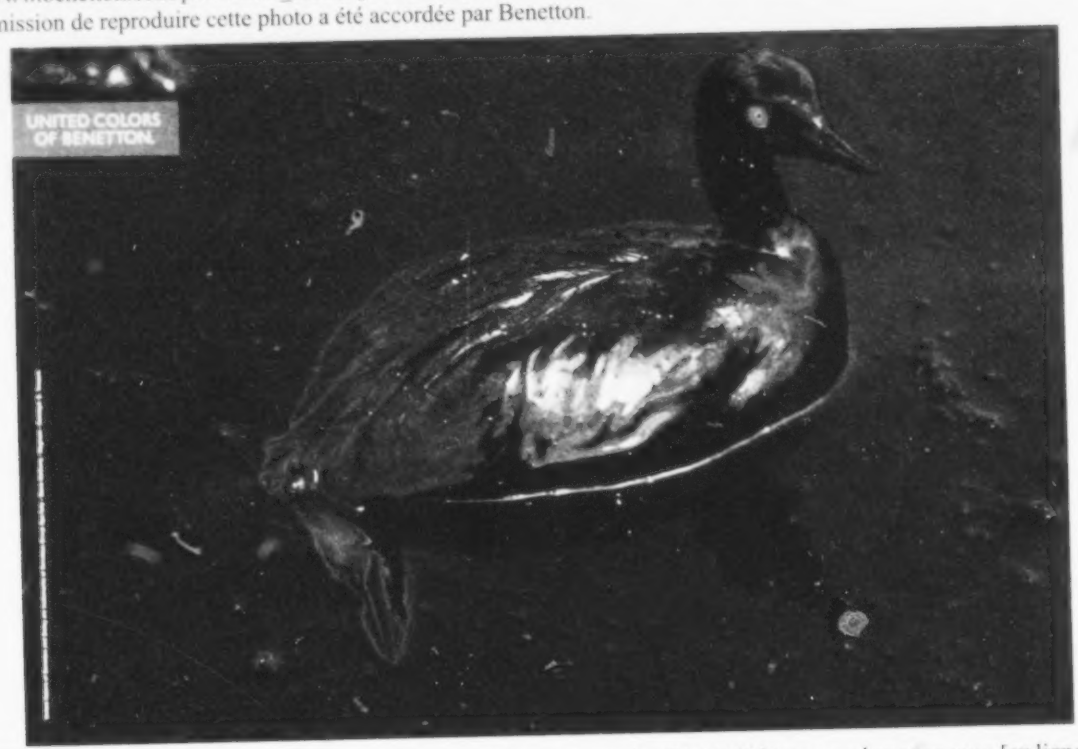

© Benetton, Photo : Steve McCurry/Magnum-Concept: Oliviero Toscani, « Bird (1992) », *www.benetton.com*, [en ligne], (page consultée le 22 janvier 2004).
http://www.benetton.com/press/sito/_media/photo/bird_002.jpg
La permission de reproduire cette photo a été accordée par Benetton.

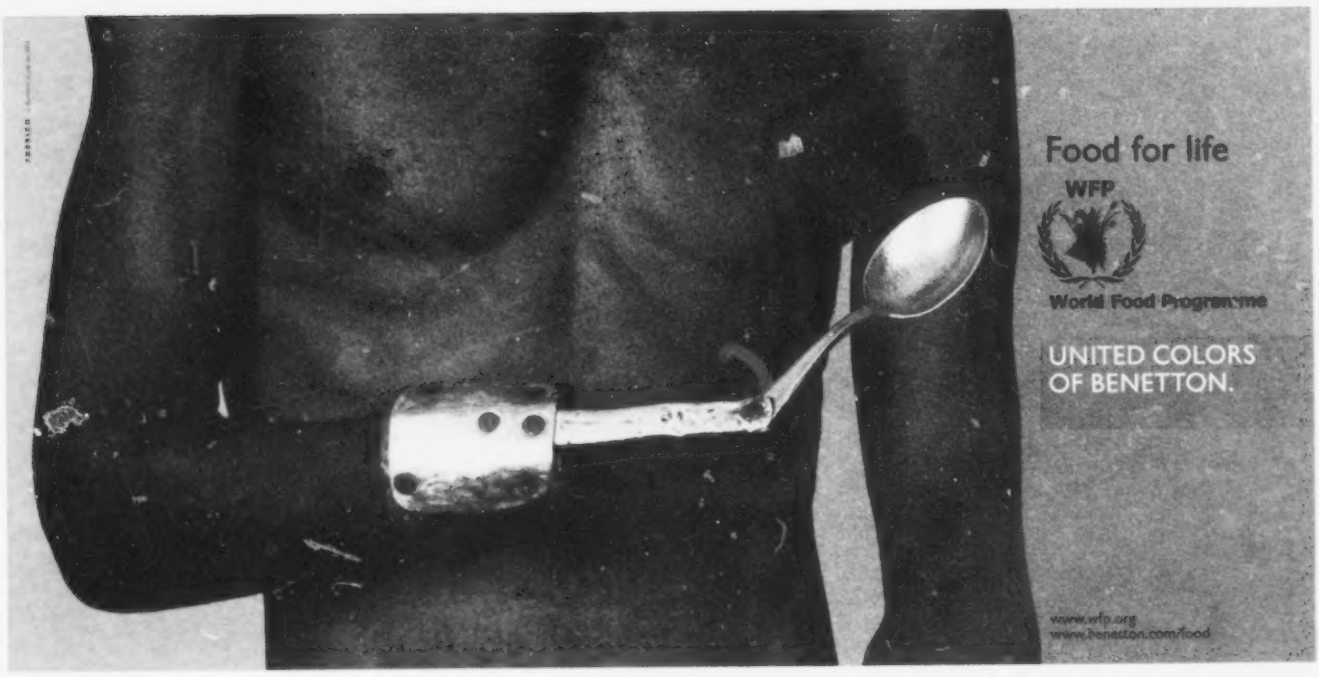

FABRICA © Benetton Group spa 2003 « Food for life (2003) », *www.benetton.com*, [en ligne], (page consultée le 22 janvier 2004). http://www.benetton.com/press/sito/_media/photo/03campfoodforlifeoriz.jpg
La permission de reproduire cette photo a été accordée par Benetton.

Annonces publicitaires

Question d'anticipation

- Êtes-vous influencé par les publicités?

© Astral Media, *L'actualité*, Éditions Rogers Media.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

© Advil, *Capital Santé*, Transcontinental Medias.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

La télé qui fait mal

Question d'anticipation

- Jusqu'à quel point accepteriez-vous de dévoiler votre vie personnelle lors d'une émission de télé-réalité?

Toujours plus. D'intime, de drame, de peur. "Ça se discute", "Y a que la vérité qui compte", "Fear Factor" et, depuis peu, "Nice People"... Ces émissions jouent la carte de la surenchère et manipulent plus ou moins subtilement émotions et sentiments. Où s'arrête le jeu? Où commence la perversion? Tous les invités ne sortent pas psychologiquement indemnes de l'arène médiatique. Enquête sur les nouveaux jeux du cirque.

La télé qui

L'été dernier, Laurent et son amie Aurélie ont participé à l'émission de TF1 "L'Ile de la tentation". Réunis sur une île déserte, quatre couples doivent tester leur fidélité en résistant à la « tentation » matérialisée par plusieurs célibataires affamé(e)s. Jusque-là, Laurent et Aurélie vivaient ensemble et tenaient un « camion-pizza » dans le sud de la France. Après la diffusion de l'émission, ils ont rompu. Ils ont raconté leur – mauvaise – expérience dans un livre confidentiel, édité à compte d'auteur, écrit par un mystérieux Guy Rousseau[1]. Dénonciation de la décadence morale et familiale. L'ouvrage fait fuir. Mais il décrit précisément les états d'âme du couple télévisé. Laurent (p. 100) : « Je me rends compte que mes défenses immunitaires ont été anéanties par ce que j'ai vécu, mais surtout par le montage odieux qui a été télévisé. » ■■■

© Photonica

Le **consentement** en question

Si le principe de la protection de la vie privée est inscrit dans le code civil, la réglementation en matière de droit à l'image reste des plus floues. Rien n'oblige les chaînes de télévision à montrer préalablement aux participants les reportages qui les concernent, même si, soucieuses de s'épargner d'éventuelles poursuites, elles préfèrent leur faire signer une autorisation de diffusion. Dès lors, peut-il y avoir viol de l'intimité lorsque la personne est « consentante » et fait le choix de venir témoigner à la télévision? « Bien sûr, il s'agit d'une personne adulte qui a donné son consentement éclairé, analyse Serge Hefez, psychiatre et psychanalyste[1]. Mais les gens ne peuvent anticiper les retentissements d'un tel dévoilement de leur vie privée, ils ne se rendent pas compte de cette surexposition qu'ils vont subir. C'est au journaliste qu'il appartient de poser des limites. » Ces stars d'un jour se laisseraient ainsi griser par un plaisir narcissique. « L'excitation naît au contact des présentateurs considérés aujourd'hui comme des demi-dieux, et des caméras, poursuit Serge Hefez... Dans ce contexte, les aveux vont en général beaucoup plus loin que prévu, on ne se pose plus de limites. On peut alors se demander jusqu'où le consentement du témoin est libre. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SÉGOLÈNE BARBE

1- AUTEUR, NOTAMMENT, DE "LA DANSE DU COUPLE", AVEC DANIÈLE LAUFER (HACHETTE, 2002).

2 ■■■ Que deviennent les invités, candidats, témoins, une fois passés à la télévision? Quels sont les « dommages psychologiques collatéraux » à la diffusion d'un témoignage ou d'une situation intime devant des millions de personnes?

■■ Elimination de l'autre, souffrance, humiliation

3 Pour contrecarrer l'extraordinaire succès de "Loft Story" et de la téléréalité, les émissions ont franchi un degré supplémentaire dans les mauvais traitements psychologiques : exploitation de l'intime, injonction ludique ou cynique, humiliation douce ou dure. De "Y a que la vérité qui compte" (TF1) à "C'est mon choix" (France 3) en passant par "L'Ile de la tentation" (TF1) pour les plus hard. De "Ça se discute" (France 2) à "Jour après jour" (France 2) pour les plus soft. Du "Maillon faible" (TF1) à "Fear Factor" (TF1), il fleure comme un parfum nouveau de cruauté. Le diagnostic est partiellement confirmé par un cabinet d'études spécialisé dans les médias, Iconoclast. « La télévision de l'après-"Loft" est une télévision de la mise à l'épreuve psychologique », analyse Jean-Maxence Granier, directeur associé. Autrement dit, les programmateurs favorisent la construction de moments de réalité, montés de toutes pièces, destinés à faire surgir de l'émotion chez les invités, candidats ou sujets filmés. Les spécialistes appellent cela « l'emotainment » (contraction anglo-saxonne de « emotion » et de « entertainement »). Faire du divertissement avec de l'émotion. « Auparavant, les animateurs étaient paternalistes, les programmes plutôt compassionnels, ajoute-t-il. Aujourd'hui, les émissions misent sur des ressorts négatifs, conflictuels, comme l'élimination de l'autre, la souffrance ou l'humiliation. »

4 L'émission "A la recherche de la nouvelle star" (M6) illustre cette tendance. Les candidats au titre qui ne sont pas retenus essuient les commentaires brutaux et ironiques des jurés. « Il ne se passe rien quand vous chantez », « On dirait de la pâte sans farine »... Humiliés, ils pleurent en coulisses, seuls, devant la France entière.

■■ Montage traître et image déformée

5 Au-delà des dispositifs, des genres et des protocoles très variés de chacune des émissions, c'est également la sensation d'être dépossédé de son histoire, via un montage traître, et celle de renvoyer une image déformée qui dominent les plaintes des « télévictimes ».

6 Dans le livre précité, Laurent raconte le soir de la dernière diffusion de "L'Ile de la tentation", le 24 août 2002. Quarante personnes sont réunies autour d'une paella. Laurent et Aurélie veulent annoncer leur mariage. Quelqu'un allume le téléviseur. A l'écran, le couple apparaît joyeux. Mais une voix off clame : « Laurent aura peut-être le courage de raconter plus tard à sa future épouse la véritable histoire de "L'Ile de la tentation" [la production l'avait présenté comme ayant trompé sa compagne]. » « Chacun s'est immobilisé, raconte Laurent (p. 87), ce n'est pas un ange qui est passé, mais un régiment d'anges. Aurélie n'osait plus sortir de la cuisine où elle s'était réfugiée, me laissant aux prises avec eux. [...] Les mots de la voix off de la production [...] tintinnabulaient dans ma tête. Du ■■■

"Un miroir aux alouettes"

Que nous apprend la télé-réalité sur nous? Pas grand-chose, répond Claude Halmos, psychanalyste.

« Les émissions de télé-réalité s'adressent aussi bien aux tendances voyeuristes qui existent chez chacun d'entre nous qu'à leur pendant : l'exhibitionnisme. Elles satisfont les deux puisqu'elles permettent à la fois de pénétrer – par l'oeil qui est un redoutable organe – l'intimité de son semblable et de s'identifier à lui. Vaste "partouze" par écran interposé, qui fascine le téléspectateur en même temps qu'elle le met mal à l'aise. Car elle le renvoie aux jouissances interdites de l'enfant "pervers polymorphe" qu'il fut. Mais le plus intéressant est sans doute ce que cette télé prétend ainsi montrer. Car ce n'est pas la nudité des corps que cette "télé peep-show" propose au chaland. Elle lui promet la mise à nu du plus secret des êtres : les ressorts mêmes de leur désir. Et là réside "l'arnaque", car l'essentiel est "invisible aux yeux". Regarder quelqu'un mourir n'apprend rien sur la mort. Au contraire. Car l'image bouche les oreilles. Le regard captivé empêche "l'écoute" qui pourrait, peut-être, permettre "d'entendre". Le regard est le lieu de tous les pièges et la télé-réalité un vaste miroir aux alouettes. » ■

courage, j'en avais, certes. Mais mon envie de hurler était comme stoppée par une véritable nausée, physique, qui m'emportait comme un raz de marée. » Vrai? Laurent ne peut confirmer. S'il parle, enfreignant la clause de confidentialité à laquelle il s'est engagé, il risque une pénalité de quinze mille euros*. Comme dans un mauvais film noir, il « doit » un an de silence à compter de la dernière diffusion de l'émission.

7 Très choqué par l'émission de M6 "J'ai décidé de maigrir", le psychiatre et psychothérapeute Gérard Apfeldorfer[2] prend fait et cause pour les « télétrahis ». « Ils sentent intuitivement et intensément qu'on leur a volé quelque chose, explique-t-il, mais ils ne savent pas vraiment quoi. Comme certaines peuplades primitives qui croient qu'on leur vole leur âme en les photographiant. Ils croyaient gagner de la substance en passant à la télévision. Ils peuvent aussi en perdre beaucoup! » Pour lui, ce type de télévision est littéralement pervers : « La perversion, c'est lorsque l'on met des gens, des êtres humains, dans la position d'objets, à des fins précises. Ici, les fins sont le spectacle. » Le paysage audiovisuel n'a guère changé depuis que l'un de ses anciens patients, quinze ans plus tôt, s'est « servi » de la télévision pour perdre cent kilos - sur les cent quatre-vingt qu'il affichait. Il les a perdus. Il a même écrit un livre. « Mais, une fois les caméras éteintes, il les a tous repris, la déprime en plus. »

8 Pour le psychanalyste Serge Hefez (lire encadré p. 15), laisser repartir sans aucun accompagnement psychologique les acteurs de ces émissions peut être néfaste. « Les témoins devraient être suivis longtemps après. Sur le moment, il y a chez eux une sorte d'hémorragie narcissique, ils s'ouvrent, parlent et agissent facilement. Une fois que c'est terminé, ils éprouvent un sentiment d'abandon. Plus on en montre en peu de temps, plus on a du mal à retrouver ses repères. »

Sensation de malaise

9 La sociologue Dominique Mehl, auteur d'une enquête sur le « discours psychologique de masse dans les médias »[3], relativise : « Dans l'ensemble, les gens sont assez contents de leurs prestations. Mais les plus fragiles croient que la télévision va les aider. Or, elle incarne une illusion d'accompagnement, une illusion thérapeutique. Les personnes qui n'allaient pas bien avant l'émission ne vont pas bien après. C'est très logique. » Cependant, elle reconnaît volontiers que « ce qui est gardé au montage peut tuer l'image qu'ils veulent donner. Ils ont la sensation confuse qu'un pan de leur histoire a été amputé. » Cette sensation de malaise, de gêne, Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste spécialiste des images, l'a également constaté dans l'émission "J'ai décidé de maigrir" (M6) : « Il y avait une certaine complaisance dans la manière de filmer le malaise en sous-vêtements. Or, voir quelqu'un de gêné ou de honteux à l'écran, c'est contagieux : nous pensons souvent qu'il a raison de l'être. »

"La télé incarne une illusion d'accompagnement, une illusion thérapeutique" (Dominique Mehl)

10 Si l'individu filmé peut prendre ses responsabilités à partir du moment où il a accepté les règles du jeu, c'est nettement plus compliqué lorsque l'entourage est indirectement touché par le témoignage. "Y a que la vérité qui compte" (TF1) en a fait son ressort dramaturgique principal : inviter sur le plateau quelqu'un qui ne sait pas ce qui va se passer. Et lui révéler une « vérité ». Ainsi, David, le boulanger-pâtissier de Vendée, est gentiment sommé de renouer avec Sandrine, son ex-amante. « Est-ce que vous voulez donner de l'espoir à Sandrine en ouvrant le rideau? » demande un des présentateurs. David refuse. Les deux anciens amants rompent définitivement devant deux millions et demi de téléspectateurs. Dans ces émissions qui consomment de l'intime, la question du consentement est au cœur du problème. Pour éviter les dérives, la directrice de la rédaction de "Jour après jour" (France 2), Maria Roche, prône le « consentement éclairé ». « Il faut, dit-elle, au maximum que les invités sachent précisément ce à quoi ils s'exposent. Mais il y aura toujours une part d'incertitude... »

EMMANUEL PONCET

*. 1 euro = 1,66 $

1- "RETOUR AUX ARENES !". POUR LE COMMANDER, ECRIRE À : BP 581, 13092 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 02. PRÉCISION : LE LIVRE A ÉTÉ PUBLIÉ SANS L'AUTORISATION EXPLICITE DU COUPLE, MÊME SI SON CONTENU A ÉTÉ AUTHENTIFIÉ.

2- LIRE « J'AI DÉCIDÉ DE MAIGRIR », "PSYCHOLOGIES MAGAZINE" N° 217 (MARS 2003).

3- "LA BONNE PAROLE" (EDITIONS DE LA MARTINIÈRE, 2003).

TÉLÉ-RÉALITÉ ET RÉALITÉS DE TÉLÉSPECTATEURS

Regarder-vous souvent ces émissions? Pourquoi? Ces programmes vous influencent-ils? Etes-vous allergiques à ce type d'émissions? Participez à notre forum-débat « La télé-réalité et réalités de téléspectateur », qui débute le lundi 12 mai. Le psychanalyste Serge Tisseron interviendra les vendredis 16 et 23 mai de 10 heures à midi.

PSYCHOLOGIES.COM

© Emmanuel Poncet, *Psychologies*, SARL Finev.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Les blessés

Seuls ou en famille, ils ont accepté de livrer aux caméras une partie de leur vie privée. Lors de la diffusion, ils découvrent un portrait d'eux mensonger ou caricatural, et subissent les moqueries et l'incompréhension de leur entourage. Retour sur images.

ISABELLE, 35 ans

En septembre 2002, une équipe de journalistes propose à Isabelle de la filmer pour un reportage[1] sur l'école d'Action Séduction de Patrick Harris, dont elle suit les cours depuis plusieurs semaines. Elle accepte, convaincue que cela pourrait donner une bonne image d'elle, alors célibataire, et de l'école, dont elle est satisfaite. Elle est filmée pendant les cours, à Paris, et chez elle, à Perpignan. Deux mois plus tard, Isabelle découvre, effondrée, le reportage à la télévision.

["On m'a présentée comme une 'allumeuse'"]

11 « Dès les premières images, ç'a été le choc. J'étais effarée par ce que je voyais. Ce n'était pas moi. Cette scène où l'on me voit accoster un inconnu, c'est une horreur, parce que le commentaire et le montage laissent croire que j'agis de cette façon au quotidien. On ne dit pas que c'est un exercice dont le but est de donner confiance en soi, d'apprendre à aller vers les autres, de dépasser ses peurs. De même, ont été coupées les scènes où je parlais de mes peurs qui expliquaient mes échecs affectifs, de mon désir de fonder une relation sincère et durable. On m'a présentée comme une "allumeuse" qui n'hésite pas à draguer les inconnus pour multiplier les relations : exactement l'inverse de ce que je suis !

12 Sans parler du commentaire qui disait que "je manquais de discernement", que je suivais mon coach comme s'il était un gourou. Je passais pour une vraie naïve, pour ne pas dire une idiote ! J'étais en larmes. Je me sentais salie, injuriée. J'avais honte. Je pensais à tous ces gens à qui j'avais parlé du reportage. Mon ami, qui l'a regardé avec moi, me connaissait heureusement déjà suffisamment pour savoir que je n'étais pas la fille présentée à l'écran. Cela dit, j'ai bien vu, à son visage, qu'il était blessé de me voir accoster un inconnu. J'ai dû lui expliquer l'exercice. Il a compris, mais cela n'a pas été le cas de tout le monde. Son patron, qui avait vu le reportage, lui a dit : "je ne savais pas que tu fréquentais ce genre de fille..." Il m'a défendue. Mais cela lui a coûté son emploi.

13 Avec ma mère, ils avaient beau me dire : "Oublie, l'essentiel c'est que tu saches, toi, qui tu es", je me répétais : "Et si c'était réellement l'image que je renvoyais ? Dans la semaine qui a suivi la diffusion du reportage, un homme m'a abordée dans la rue : "Moi aussi, je suis célibataire. On boit un verre ? »" C'était tellement humiliant! » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR

ANNE LAURE GANNAC

1. Reportage « L'Amour à tout prix » diffusé dans "Envoyé spécial", sur France 2 (5 décembre 2002).

© Captures d'écran : Frédéric Polette pour Psychologies

de la télé

CÉDRIC, 20 ans

Fin 2002, un client de la boutique d'informatique dans laquelle il est stagiaire lui propose de participer à un reportage sur le thème des "accros du jeu vidéo"[1]. Cédric accepte : il espère ainsi donner une autre image des joueurs, selon lui trop souvent critiqués par les médias. Mais, en visionnant le reportage en janvier 2003, il découvre que, outre la réputation des joueurs vidéo, c'est sa propre image qui a été salie.

14 « D'abord, ça m'a fait marrer de me voir à la télé. Pas longtemps parce que, dans les heures qui ont suivi, j'ai reçu des tas d'e-mails de mes proches qui me disaient : "Tu passes pour un fou !" J'ai regardé à nouveau le reportage : c'était vrai, j'avais vraiment l'air d'un dingue ! Par exemple, on dit que je n'ai aucune vie sociale. C'est faux. Bien sûr, je passe du temps devant mon ordinateur, mais ça ne m'empêche pas d'avoir des amis, de faire du sport, de sortir. Ma passion du jeu est également présentée comme la cause de mon "échec social"! Tout cela parce que, à 20 ans, je suis en bac pro. Normal, puisque j'ai choisi la voie "longue" : 3e, BEP, CAP puis bac pro*! Ce qu'ils n'ont pas précisé...

15 Ou encore, je serais tellement possédé par le jeu que j'en oublierais de me nourrir... Pour cela, les journalistes n'ont pas hésité à mentir sur mon poids (soixante-huit kilos au lieu de soixante-quinze!) et à montrer un plat de pâtes intact en insistant sur le fait que je n'y touche pas. Simplement, ils ne m'ont pas filmé quand je le mangeais ! Autre exemple : les soirées entre joueurs sont présentées comme se déroulant toujours sans filles. Pourtant, le jour du tournage, une copine était avec nous. Ils l'ont même interviewée pendant une heure... Pas pour la montrer dans le reportage, mais pour l'écarter du groupe ! Il leur fallait faire croire que cette passion était un truc de "mecs violents". La cerise sur le gâteau, c'est le commentaire final : "Depuis, Cédric a renoué avec sa mère." Or, on n'a jamais été en froid !

[" J'avais vraiment l'air d'un dingue "]

16 Dans les heures qui ont suivi la diffusion du reportage, toute la famille a téléphoné. Mon oncle s'est même inquiété auprès de ma mère : "Mais pourquoi tu nous avais caché tes problèmes avec Cédric ?" Il a fallu rassurer tout le monde...

17 Je ne compte plus les messages d'insultes sur le Net. On me reproche d'avoir "pourri" l'image du joueur vidéo. On m'a banni des serveurs de jeux vidéo et les gens avec qui je jouais souvent ne m'ont plus invité.

18 Dans le RER**, l'autre jour, j'ai croisé le regard agressif d'un jeune. Je suis sûr que c'est un joueur qui m'a reconnu. Ça m'a rendu complètement parano. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A.L.G.

1. PRÉSENTÉ DANS "7 À 8", SUR TF1 (26 JANVIER 2003).

*. programme d'études professionnelles

**. métro

télévision **Les témoignages**

LA FAMILLE DUMORTIER

En février dernier, sur proposition du conservatoire de Lille, la famille Dumortier reçoit chez elle une équipe de journalistes qui, pendant une journée, se propose de suivre leur fille de 11 ans, Hélène, passionnée de piano. Le but du reportage[1] : raconter l'histoire d'une jeune fille conciliant sa passion et sa vie de préado. Mais, de cette journée, seules deux minutes trente ont été gardées et montées de façon à faire apparaître Hélène comme une enfant très seule et forcée par son père à faire des gammes à longueur de journée. Bouleversée, la famille est ensuite soumise, sur le plateau et sans droit de réponse, au « diagnostic psy » d'une pédiatre.

[" On a dit que je volais l'enfance de ma fille "]

HÉLÈNE, la fille

11 ans

19 « Sur le plateau de l'émission, j'étais surtout concentrée sur ce que j'allais dire, pas trop sur le reportage qu'ils venaient de montrer. Mais après, quand j'ai réfléchi et que j'ai écouté les commentaires, j'ai pleuré. Parce que j'avais prévenu beaucoup de copines et, dans le reportage, on m'a montrée comme n'aimant pas le piano. Des copines m'ont rassurée : "C'est vache ce qu'ils ont fait." Mais les grands de 5e se sont moqués : "T'es nulle au piano, t'es rien par rapports aux stars". »

MARTINE, la mère

44 ans, sans profession

20 « J'ai d'abord éprouvé une grande colère face à cette trahison. J'étais furieuse que personne ne veuille prendre ses responsabilités. S'agissant d'une émission préenregistrée, les journalistes et l'intervenante avaient la possibilité de se concerter, ils auraient pu rectifier le tir. Voilà le spectacle donné par les "grandes personnes" à mes enfants de 7, 9 et 11 ans! Les jours suivants, cette colère s'est retournée contre moi. En tant que mère, je m'en voulais d'avoir exposé ma fille. D'autant que l'on ne m'a pas épargné les reproches culpabilisants du genre : "Tu n'aurais jamais dû participer à cette émission." Mais j'avais besoin que l'on entende notre version, tout simplement. C'est ce qu'un journaliste local a fait. Il nous a donné la parole. Grâce à lui, je me suis enfin apaisée. »

PHILIPPE, le père

49 ans, médecin

21 « Ce qui m'a le plus blessé, c'est d'entendre la pédopsychiatre présente sur le plateau dire que "ma fille était malheureuse, parce que je lui volais son enfance en la contraignant au piano et qu'elle allait regretter plus tard d'avoir un père comme moi". A la sortie de l'émission, j'étais fou de colère contre cette inconnue qui m'avait mis au banc des accusés devant des millions de téléspectateurs. Le lendemain, les infirmières, mes collègues médecins étaient très mal à l'aise. Quant à mes patients, soit ils gardaient le silence, soit ils blaguaient : "Après ça, Docteur, on a failli décommander notre rendez-vous !" Quand on m'a demandé pourquoi je n'avais pas réagi sur le plateau, j'ai culpabilisé. Je n'ai pas dit un mot parce que je tombais des nues face à tant de mauvaise foi et de méchanceté. Et puis je fais partie de ces hommes réservés, auxquels il faut un temps de réflexion pour riposter. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE LAURE GANNAC

1. PRÉSENTÉ DANS "A TORT OU À RAISON", SUR TF1 (24 FÉVRIER 2003). LES PARENTS D'HÉLÈNE ONT ÉTÉ INVITÉS PAR DANIEL SCHNEIDERMANN DANS "ARRÊT SUR IMAGES", SUR FRANCE 5, LE 16 MARS 2003, POUR DONNER LEUR VISION DE L'ÉMISSION ET DE L'INTERPRÉTATION ERRONÉE QUI PEUT DÉCOULER D'UN MONTAGE SÉLECTIF.

© Anne Laure Gannac, *Psychologies*, SARL Finev.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

© Capture d'écran - Frédéric Polein pour Psychologies

CHRISTOPHE ANDRÉ *

Fear Factor :

"Un message subliminal qui peut être dangereux"

22

« Il existe un traitement des phobies qui se rapproche du dispositif de « Fear Factor ». C'est la « thérapie d'exposition ». On confronte le patient à sa phobie. Mais, à la différence de l'émission, c'est extrêmement progressif et strictement encadré. Si le sujet a peur du vide, on l'accompagne à la fenêtre au premier étage, au deuxième. Ensuite, sur un pont, en haut d'une échelle, et pour finir, pourquoi pas, au sommet de la tour Eiffel. On apprivoise doucement la peur. On ne lui rentre pas dedans frontalement. Le côté un peu limite et malsain de « Fear Factor » est de donner l'impression que l'on peut faire disparaître sa pire peur d'un coup de baguette magique. L'émission avait été vendue avant sa diffusion avec ce slogan : « Surmontez vos phobies! » Or, dans ce que j'ai vu, aucun des candidats n'est vraiment phobique. Au contraire, ce sont des jeunes gens « supernormaux ». Ils parlent bien. Sont plutôt plaisants à voir. Un vrai casting télé. D'une certaine manière, c'est heureux, car recruter de vrais phobiques aurait été irresponsable. L'émission se limite à un jeu d'action, un parcours sportif avec un saupoudrage psychologique inoffensif. Toutefois, son message subliminal peut être dangereux. Lorsque l'on dit à un candidat : « Vous avez peur des serpents ? Mettez la tête dedans ! », on entend que la peur peut être combattue par la simple volonté. Cette idée peut se révéler dangereuse. Car il ne suffit pas, loin s'en faut, d'un coup de reins pour se débarrasser d'une peur ancrée en soi. Il est intéressant de noter qu'après une séquence très humiliante, où l'on voyait les candidats ramasser avec la bouche des pattes de poulet enfouies dans un bac grouillant d'asticots [diffusée le 14 mars 2003, ndlr], les éliminés ont tenu un discours très positif. A mon avis, soit TF1 les a poussés – directement ou au montage – à tenir ce discours afin d'atténuer la crudité de la séquence. Soit il s'agissait d'autojustification pour se dédouaner eux-mêmes d'avoir accepté de manger de la merde ! » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR E. P.

Jouer les alpinistes sur la paroi d'un building ou plonger la tête dans un bac rempli d'asticots... Triés sur le volet, trois hommes et trois femmes tentent de dépasser les limites de la peur et du dégoût pour empocher dix mille euros.

"FEAR FACTOR", TF1, TOUS LES VENDREDIS, À 22 H 30.

*CHRISTOPHE ANDRÉ, PSYCHIATRE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE À L'HÔPITAL SAINTE-ANNE, À PARIS, AUTEUR, ENTRE AUTRES, DE "VIVRE HEUREUX" (ODILE JACOB, 2003).

© Christophe André, *Psychologies*, SARL Finev. Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

L'envers des médias

Question d'anticipation

- Les médias jouent-ils un rôle important dans notre société?

SOCIÉTÉ

L'envers des médias

On dit que les médias forment le quatrième pouvoir. D'abord véhicules d'information, ils deviennent trop souvent des instruments de manipulation de l'opinion publique, qui cherchent à nous maintenir dans une ignorance institutionnalisée. Heureusement, on peut diversifier ses sources !

PAR CARLE BERNIER-GENEST

1 Il est vrai que les médias exercent une grande influence sur la société. Essentiels à la démocratie, dit-on, ils décident sans ingérence politique de l'ordre de priorité qu'ils accordent aux nouvelles, privilégient des informations au détriment d'autres, légitiment certains acteurs sociaux en leur donnant la parole et favorisent même la mobilisation autour de certains enjeux. On peut assurément dire qu'ils ont du pouvoir, mais ils subissent aussi beaucoup de pression des autres acteurs de la société, notamment des trois autres formes de pouvoir : le législatif (le Parlement), l'exécutif (le gouvernement) et le judiciaire (les tribunaux). Pendant que les deux premiers se fondent de plus en plus pour ne former qu'un seul lieu de décision, contrôlé par le premier ministre et ses proches, une autre dominante se confirme : celle des grandes entreprises.

2 Dans ce contexte, bien que les médias conservent une influence importante, ils n'en sont pas moins l'instrument des autres. Parfois appareil de propagande des politiciens, parfois outils des entreprises, ils sont de moins en moins indépendants. Il faut donc être très vigilants, car la réalité qu'on nous y présente n'est parfois pas celle qui se vit sur le terrain !

OUTIL POLITIQUE

3 Comment les gouvernements usent-ils des médias à leurs fins ? Pour mieux comprendre jusqu'où certains sont prêts à aller, rien de tel que d'observer ce qui se passe en temps de guerre, comme lors de celle contre l'Irak.

4 Pour mettre en place une stratégie de désinformation, il est important de contrôler le langage employé dans la couverture de l'événement. Ainsi, par une acrobatie intellectuelle, on en vient à nommer « coalition » l'alliance militaire de deux pays. Ensuite, on multiplie les rumeurs. Ainsi, l'Irak de Saddam Hussein développait en secret des armes chimiques et nucléaires, affirmait le gouvernement américain. Il en voulait pour preuve un « contrat » découvert par ses services secrets stipulant que l'Irak achetait de l'uranium au Niger. Évidemment, l'information a fait le tour du monde. Quelques jours plus tard, une brève annonce faisait état que l'ONU, une fois saisie du document, n'avait mis que quelques heures pour démontrer qu'il était faux. Un exemple parmi d'autres...

5 Puis, on organise des mises en scène. La plus marquante est celle qui a servi de prétexte à la guerre du Golfe, en 1990. À la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak, nous apprenions en effet de la bouche d'une infirmière réfugiée que les soldats irakiens avaient attaqué une pouponnière, y avaient retiré des bébés de leurs incubateurs et les avaient jetés par terre ! On ne pouvait trouver mieux pour diaboliser l'adversaire. La nouvelle a fait la manchette de tous les médias, et l'infirmière en larmes a même témoigné devant le Conseil de sécurité de l'ONU pour justifier une intervention militaire internationale. Ce qui devait arriver arriva.

Appareil de propagande des politiciens, outils des entreprises, les médias sont de moins en moins indépendants.

PHOTO SUPERSTOCK

6 Il a fallu un an pour que la vérité éclate enfin : l'infirmière était une actrice ! Fille de l'ambassadeur du Koweït à Washington, elle avait joué cette scène préparée par la firme de relations publiques Hill and Knowlton pour le compte d'un mystérieux groupe nommé Citizen for free Koweït... Machiavel n'aurait pas fait mieux !

7 Des histoires de désinformation comme celles-là, il y en a des dizaines, mais combien ne sont pas dénoncées ? Si la politique utilise aussi habilement les médias en temps de guerre, que se passe-t-il en temps de paix ? Tous les cas n'ont pas cette gravité, mais chacun ajoute une pierre à l'édifice du mensonge qui ternit le travail des gens censés nous représenter.

8 Malheureusement, les médias ne se rétractent que très rarement. Quand ils finissent par rapporter ces abus, c'est en bas de page. Ce sont surtout les médias alternatifs et indépendants qui

dévoilent ces scandales au grand jour. En diversifiant ses sources d'information, on minimise donc le risque d'être dupé par des politiciens véreux.

OUTIL ÉCONOMIQUE

9 Il ne faut pas croire tout ce que l'on voit à la télé… En effet, il n'y a pas que certains politiciens qui se jouent de la vérité pour défendre leurs intérêts. On ne vous apprendra rien en vous répétant que tous les grands médias du Québec appartiennent à une poignée de multinationales, qui sont d'ailleurs de moins en moins nombreuses… Elles aussi tirent profit de leur mainmise sur l'information.

10 Dans *Médias et démocratie, le grand mensonge*, un ouvrage publié par les Presses de l'Université du Québec, on explique ceci : « Les médias ne se situent pas au-dessus ou à côté des pouvoirs économiques et du système capitaliste, ils ne constituent pas un agora libre d'où une discussion neutre pourrait émerger, mais ils subissent plutôt les contraintes des pouvoirs économiques, et ce, de deux manières principales. Ce qu'il y a de plus patent, le pouvoir des propriétaires et de leurs adjoints, se concrétise premièrement dans l'organisation du travail et des interventions ponctuelles, et deuxièmement dans des gestes visant la défense du système économique. »

11 À ce titre, celui qui remporte la palme est Izzy Asper, grand gourou de CanWest Global, une chaîne qui contrôle 14 des plus importants journaux du Canada. En plus d'imposer des éditoriaux uniques d'un océan à l'autre et d'interdire à ses journalistes de contredire les doctrines édictées par l'entreprise, il ne se gêne pas pour congédier ceux qui ne suivent pas le « droit chemin ». Inutile d'ajouter que tous les médias acquis par sa chaîne ont dû faire un virage idéologique vers la droite…

12 Les annonceurs ne sont pas en reste pour ce qui est du contrôle de l'information que le public aura le droit d'obtenir. Sans même avoir à s'en préoccuper, ils savent que les médias dépendent d'eux pour fonctionner et que, dans ces conditions, ils se censurent eux-mêmes afin d'éviter de les froisser. Et lorsque les médias ne le font pas, ils se font rappeler à l'ordre ! BBDO, une grande agence de publicité, a déjà coupé 1,5 million de dollars de placement publicitaire dans le *Reader's Digest* parce qu'on avait osé y mettre en garde les lecteurs contre les dangers du tabac ! Toyota a aussi déjà pénalisé des magazines parce qu'ils n'avaient pas sélectionné ses voitures dans des listes de « meilleurs achats ». C'est une réalité pour les grands médias, ce l'est aussi pour les journaux locaux…

13 Encore là, le seul moyen de contourner ces verrous sur l'information est de s'abreuver à des sources diversifiées. Après tout, si les grands médias ont tant de contrôle, c'est que nous portons peu d'attention aux réseaux alternatifs. L'Association des médias écrits communautaires, celle des radiodiffuseurs communautaires et la Fédération des télévisions communautaires et autonomes sont pourtant là pour nous les faire découvrir. Ils sont partout autour de nous; il n'en tient qu'à nous de les lire, de les écouter et de les regarder pour sortir des ornières que nous imposent les multinationales de l'information.

Pour mettre en place une statégie de désinformation, il faut contrôler le langage employé dans la couverture de l'événement

OUTIL PSYCHOLOGIQUE

14 Les médias ont de plus un impact majeur sur nos comportements. Aidés par la publicité, ils sont donc également un moyen de pression et de renforcement social.

15 Une vaste étude a déjà démontré que les

célébrités exerçaient une influence importante sur les choix du grand public. En érigeant certaines vedettes en modèle, les médias influencent grandement la population. Ainsi, l'étude, menée sur plus de 150 000 femmes américaines, a conclu que dans les six mois suivant la mastectomie (ablation chirurgicale d'un sein) de l'épouse de Ronald Reagan, il y avait eu une chute de 25 % du nombre de femmes choisissant de conserver une partie de leur sein atteint du cancer.

[16] Plus récemment, le site www.salon.com publiait un texte sur des avancées en neuroscience pouvant expliquer l'impact des médias sur nos actions. Selon la chercheure Nora Volkow, du Laboratoire national de Brookhaven, aux États-Unis, au moins deux structures de notre cerveau expliqueraient notre facilité à être influencés. Le striatum dorsal serait vivement activé lorsque l'on voit de la nourriture. Réaction instinctive dictée par des millénaires de survie sans réfrigérateur, ce mécanisme déclenche un désir intense nous empêchant de lever le nez sur des aliments disponibles. Évidemment, les chaînes de fast-food en profitent…

[17] Voisin de cette partie du cerveau, le nucléus accumbens viendrait appuyer ce mécanisme avec une importante production de dopamine. Il encouragerait par cette drogue naturelle la répétition de nos expériences positives, là aussi pour assurer notre survie. De plus, il favoriserait la recherche de nouveauté, nous poussant à la découverte. Sans le savoir, la publicité en tire depuis longtemps d'importants bénéfices !

[18] Enfin, on sait maintenant que la violence à la télévision amène véritablement les enfants vers des comportements agressifs. Il s'agit encore d'une réaction de notre cerveau. C'est en effet un réflexe pour les enfants d'imiter ce qu'ils voient. Ainsi, le cortex prémoteur, qui contrôle la planification de nos gestes, enregistre tous les mouvements que l'enfant perçoit. Le problème, c'est que, parallèlement, la circonvolution cingulaire postérieure enregistre elle aussi. Cette partie du cerveau s'active normalement lors de traumatismes, comme le viol, et est responsable des souvenirs qui nous hantent parfois à la suite d'un événement bouleversant. Il suffit donc que l'enfant soit mis en situation de danger ou de stress pour que le cerveau aille puiser dans cette banque de mouvements spontanés !

Si les grands médias ont tant de contrôle, c'est que nous portons peu d'attention aux réseaux alternatifs.

[19] Il nous faut faire preuve de volonté et de vigilance pour ne pas être victimes de nos réactions biologiques lors de nos contacts avec les médias. Après tout, s'il est vrai que nous devons composer avec nos instincts, nous n'y sommes pas soumis ! L'excellent site Réseau éducation médias nous en apprend beaucoup sur l'influence qu'ont les médias sur nos comportements et propose des actions concrètes pour la limiter. Il y a bien le boycott, mais ce n'est pas toujours la solution. Choisir soigneusement nos émissions et les enregistrer pour ne pas être prisonniers des heures de diffusion et de la publicité, sélectionner nos médias écrits, briser le monopole des grandes entreprises sur nos habitudes d'écoute et de lecture sont aussi des pistes à explorer. Les plus téméraires pourraient se procurer le livre de Patrick Farbiaz, *Comment manipuler les médias, 101 recettes subversives*. Finalement, ne serait-il pas temps que les médias redeviennent aussi un outil du citoyen ?

Les méandres de la publicité

La publicité sociale n'existe véritablement que lorsqu'elle est produite par des organismes à but non lucratif ou par des collectifs anti-pub comme Adbusters (www.ad–busters.org) ou Casseurs de Pub (www.antipub.net). Selon la définition qu'en donne le site www.econovateur.com, une annonce devrait répondre à sept principes fondamentaux pour atteindre un certain niveau de respectabilité. Ils comprennent en gros le refus d'annoncer un produit nuisible pour la santé ou pour l'environnement, l'engagement social réel de l'entreprise en faveur d'un monde meilleur et le respect de l'intelligence et de la vie privée du consommateur.

Une tendance plus troublante de la publicité s'inspire du monde politique et n'hésite pas à utiliser des mises en scène pour faire mousser les ventes. Ainsi, en 1999, une étude scientifique a fait le tour des médias québécois. Affirmant que notre linge était bourré de bactéries même une fois lavé, elle avait été discrètement commandée par Tide. L'entreprise a ensuite profité du tapage médiatique pour lancer un nouveau savon combattant les bactéries…

Ressources

Médias et démocratie
Anne-Marie Gingras, Presses de l'Université du Québec, 1999.

Comment manipuler les médias, Patrick Farbiaz, Éditions Denoël, 1999.

Association des médias écrits communautaires du Québec : (514) 383-8533 ou 1-800-867-8533 ; www.amecq.ca

Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec : (514) 287-9094 ; www.arcq.qc.ca

Fédération des télévisions communautaires et autonomes du Québec : (819) 621-1616 ; www.fedetvc.qc.ca

Réseau éducation médias : www.media-awareness.ca

© Carle Bernier-Genest, *Guide Ressources*, SWAA Communications.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Bienvenue dans la troisième dimension

Question d'anticipation

- La télé peut-elle être dangereuse?
  Si oui, en quoi?

Bienvenue dans la troisième dimension

1 C'était un soir de printemps, un peu après vingt heures. À cette époque, je rentrais du travail peu avant le début des informations et un rituel s'était établi : en pénétrant dans la maison j'allumais le poste de télévision, posais mon sac et mangeais rapidement en m'affalant dans le canapé. Le repas terminé, j'allais chercher une bière dans le frigo, en guise de dessert.

2 Le soir dont je veux parler ici était un soir d'habitude et je profitai de l'énième exode de Rwandais[1] pour rapporter les restes de mon casse-croûte à la cuisine. Je posai le tout en vrac sur la table, décapsulai une canette, en bus une gorgée. Du salon me parvenait la sinistre clameur de la foule des réfugiés, vaguement couverte par la voix d'un journaliste qui égrenait son lot de chiffres, de statistiques disponibles, de maladies exotiques et d'exactions tropicales. Par la fenêtre, je voyais des enfants jouer sur l'aire de jeu qui occupait le centre du lotissement. Un calme résidentiel régnait.

3 Je retournai au salon, pour finir tranquillement ma bière en attendant le film du lundi soir. Le reporter s'adressait gravement aux téléspectateurs. À l'arrière-plan, des milliers, peut-être des centaines de milliers d'êtres faméliques erraient autour de cahutes improvisées, avec de loin en loin d'innombrables feux de camps qui éclairaient leurs mouvements hagards de peuples déplacés. De minuscules points de lumière dessinaient les contours de ces collines d'Afrique Équatoriale, soulignant le malheur banal de ces humains trop nombreux. Des chants, des pleurs et des cris composaient le fond sonore du reportage, estampillé en direct en haut à gauche de l'écran. Je m'assis dans le canapé et cherchai le programme télé, bercé par la voix compassée du journaliste en chemisette.

4 Des noirs en haillons, sans doute attirés par la caméra, s'étaient rapprochés lentement. Ils entouraient à présent le reporter. Les plus jeunes se poussaient du coude, riaient, d'autres arrivaient seuls, l'air hébété et le regard vide ; d'autres encore, avaient comme de la corne sur les yeux. L'un de ceux-là, tremblant et captivé, avança vers la caméra et prit place à côté du journaliste. À l'écran, leurs silhouettes devinrent aussi imposantes l'une que l'autre. Le journaliste bafouilla encore quelques bilans provisoires, mais les réfugiés affluaient à présent de partout, le cernant de leurs corps et de leurs paroles incompréhensibles. Il perdait contenance et je trouvais ça très réjouissant. Et tandis que la tension montait, je me disais, tiens, ça, ça va rester comme image.

5 Cependant, le noir au regard fou continuait à manger la surface de l'écran, et en peu de temps, il l'envahit complètement, renvoyant l'arrière-plan à sa solitude misérable. Le journaliste avait tout à fait disparu de la surface du téléviseur, mais sa voix, noyée dans celles des réfugiés, arrivait encore dans mon salon. En fait, ce n'était déjà plus une voix : plutôt des exhortations paniquées en français et en anglais, entrecoupées de cris terribles. L'homme qui semblait maintenant collé à la caméra s'écarta un instant et je vis la foule engloutir le journaliste inanimé. Il mit son nez sur l'écran. Alors, un brusque mouvement de caméra suivi d'un choc mat, sembla indiquer que la caméra venait de changer de main. Mon sourire de téléspectateur réjoui par l'imprévu s'était figé et un étrange malaise me gagnait, m'incitant à éteindre le poste. Mais fasciné par ce spectacle, je ne le fis pas.

6 Alors, seul face à moi, le Rwandais recula vivement, en proie à une illumination. Il brandit sa main gauche en avant, doigts tendus ; puis les rétractant dans sa paume, il resta un instant immobile, ses yeux clignant d'excitation. Soudain, il envoya son poing serré s'abattre contre l'objectif de la caméra. Ce ne fut pas tant la violence de cette image

1. 1994, génocide au Rwanda

qui me fit tressaillir, mais le bruit, un « Chbong » menaçant, qui n'était plus seulement destiné à une caméra perdue dans les montagnes du Kivu, mais un bruit qui faisait partie intégrante de l'espace sonore du salon. Le son que je venais d'entendre venait de mon poste de télévision, et non pas de ce qu'il transmettait.

7 Après ce premier coup de poing, l'homme trébucha en arrière et tomba. Il se releva vivement, conscient d'avoir déclenché quelque chose qui le dépassait. Il se retourna en direction du camp de réfugiés, libérant à mes yeux une partie de l'écran, et je vis clairement les collines s'agiter en plusieurs endroits. Il hurla un message incompréhensible et pendant quelques secondes les clameurs s'estompèrent. Il fixa de nouveau l'écran. Je sentis mes muscles se tétaniser comme s'ils étaient les premiers à appréhender la gravité de ce qui était en train de se passer.

8 Derrière l'homme, la montagne entra en ébullition. Autour de sa silhouette, des gens arrivaient vers l'écran, de plus en plus nombreux. Des plus lointaines cabanes, de minuscules ombres cavalaient sur les sentiers. Un sourire indécis se dessina sur le visage du meneur. Puis il se mit à boxer l'écran avec force, longtemps.

9 Chbong, chbong, chbong.

10 Un coup plus puissant que les autres fit trembler le meuble de la télévision. Je me levai du canapé, laissant échapper ma bière qui se brisa sur le parquet. L'homme était maintenant relayé par d'autres et bientôt leur fureur fit apparaître une fissure sur l'écran ce qui sembla décupler leur force. Je me collai contre le mur. Instinctivement, j'agrippai le téléphone et composai le numéro des pompiers alors que déjà l'écran semblait se craqueler sous les coups. Lorsque l'opérateur répondit, la baffle à gauche du récepteur explosa sous les cris. Essayant de garder un semblant de calme, j'eus le temps de dire, explosion ! il y a une explosion dans ma télé ! et au moment où je donnai mon adresse, l'écran vola en éclat, et le souffle me projeta au sol.

11 Je me roulai en boule, me protégeant le visage des éclats de verre, et je restai ainsi pendant de longues secondes, me demandant s'il y avait encore du danger car la clameur n'avait pas cessé. Lorsque j'ouvris les yeux, je vis que de la télévision éventrée s'écoulait un flot d'hommes minuscules qui se déversait sur le tapis, à la manière d'une cataracte. Les premières vagues s'écrasèrent contre le sol et les lilliputiens moururent dans la chute ou bien furent piétinés par ceux qui venaient après eux. Arrivés à terre, ceux qui avaient survécu se mirent à courir dans toutes les directions, en hurlant leur rage miniature, bruissement qui devint vite assourdissant au fur et à mesure que cette marée humaine recouvrait le sol. En quelques secondes, le rez-de-chaussée de la maison fut envahi. Certains montaient sur le canapé, d'autres s'accrochaient aux pieds des meubles, tandis qu'un cortège frénétique se dirigeait vers la cuisine. J'eus l'impression de rester des heures sans réaction devant ce phénomène, mais en fait tout cela se passa très vite, et j'eus la présence d'esprit de grimper rapidement jusqu'au premier étage. Sans cela je pense que j'aurais été étouffé par la masse.

12 Je me barricadai dans ma chambre, poussant une armoire contre la porte. En bas, le grondement continuait. Par la fenêtre, je regardai si les pompiers arrivaient. Dans le crépuscule, les gamins jouaient toujours sur la pelouse. Je leur criai, prévenez vos parents, il y a eu un accident, mais ils ne m'entendirent pas, et à ce moment-là, je vis le camion des pompiers déboucher à l'entrée du lotissement. Je fis de grands gestes, c'est ici, c'est ici ! Ils sortirent et tandis que l'un d'eux défonçait la porte de la maison à la hache, un autre posa une échelle contre le mur et vint me chercher.

13 Il m'installa dans le camion et me mit une couverture sur les épaules, tout en m'administrant quelques calmants, car je tremblais des pieds à la tête. Ce qui se passa ensuite, je le vis à travers un brouillard médicamenteux. Un attroupement de voisins s'était formé autour de ma maison, derrière une barrière de sécurité montée à la hâte, tandis qu'une dizaine d'individus casqués jouaient de la

lance à eau, inondant la maison, noyant les réfugiés sous des hectolitres d'eau. De loin, ils étaient à peine discernables, petites formes noires tentant de s'échapper en tous sens, courant vers les taillis, grimpant dans les gouttières.

14 Au bout d'une heure tout semblait terminé. De nombreux policiers étaient arrivés et fouillaient les décombres de la maison. Les pompiers rangeaient leur matériel et les voisins, lassés, retournèrent à leurs activités, à savoir pour la plupart, regarder la télévision. Je sombrai alors dans un océan de valium, et me réveillai plus tard, je ne sais pas combien de temps après, dans une chambre d'hôpital.

15 Un pompier était à mon chevet. Après avoir attendu que je retrouve un peu mes esprits, il me demanda de lui raconter ce qui s'était passé. Il m'écouta en hochant la tête de temps à autre, évitant de croiser mon regard.

16 Oui, bien sûr, vous êtes encore en état de choc.

17 Le pompier se servait de son casque comme d'une boule anti-stress, il essayait visiblement de dire quelque chose d'autre. Puis il contourna mon lit, lentement, en respirant fort et en secouant ses moustaches. Il s'arrêta devant le poste de télévision accroché au mur, et se retourna finalement vers moi.

18 Laissez tomber, monsieur. Explosion de gaz plus cafards. D'accord ? « Explosion de gaz plus cafards », c'est ce qu'il faut marquer dans le dossier. Je sais ce que vous ressentez, mais, pour parler franchement, c'est pas la première fois que je vois ça. Les meilleures digues peuvent céder. Faut que vous sachiez que vous avez eu de la chance. Ça a commencé il y a cinq six ans, on a eu une vieille qui s'est noyée. Elle regardait tranquillement *La Croisière S'Amuse*,[2] et pffft, plus de grand-mère. Ensuite les tempêtes de sable pendant les éditions spéciales de la guerre du Golfe, sans parler des films catastrophes et des accidents de chasse à 2 heures du matin. Personnellement, je serais pour faire de la prévention, mais l'opinion publique n'est pas encore prête à accepter ce genre de choses, c'est ce que nous dit la hiérarchie, alors, et puis on ne comprend pas encore bien comment ça se déclenche. Enfin bon, dans votre cas, explosion de gaz plus cafards[3], ça arrange tout le monde. Vous le premier.

19 Il n'avait pas l'air fier. Il me tendit le papier qu'il avait dans la main.

20 Signez-le. Je viens de parler à la direction régionale et vous allez être relogé rapidement. Et indemnisé, bien sûr. Sincèrement, vous avez tout à y gagner.

21 Alors je signai. Le 14 mai 1995, une explosion de gaz s'était produite à mon domicile, suivie d'une invasion d'insectes. Peu après, en échange de ma discrétion sur les circonstances du sinistre, une maison spacieuse, richement meublée, était mise à ma disposition, le tout entièrement payé. Je ne rachetai pas de télévision, je voulais oublier. C'est par le journal que j'appris que des milliers de personnes avaient péris noyées dans un camp de réfugiés du Kivu au Zaïre, emportées par des pluies diluviennes.

© Julien Dupont, *Bienvenue dans la troisième dimension*, [en ligne], (page consultée le 23 décembre 2003), http://www.overdream.com/html/troisieme.htm

La permission de reproduire ce texte a été accordée par Xavier Rugiens.

2. émission qui se déroule sur un bateau
3. coquerelles

Bandes dessinées

Question d'anticipation

- À quel point notre comportement est-il influencé par les images projetées par la télévision?

Bande dessinée n° 1

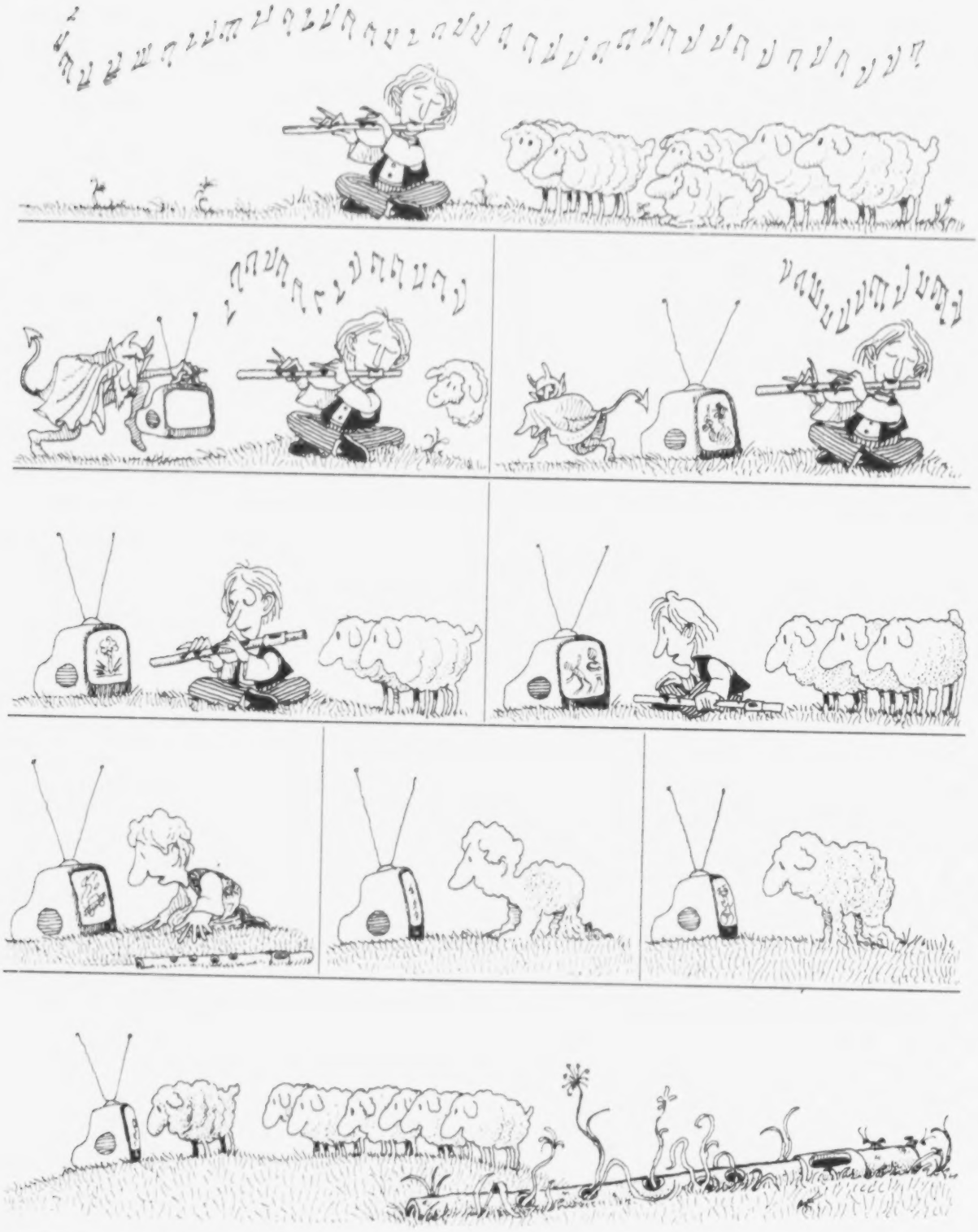

© Quino (Joaquim Salvador Lavado Tejon) et A.M. Meunier (traduction française), *À votre bon coeur !*, Éditions Glénat. Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Bandes dessinées nos 2 et 3

ZAP

© Serge ERNST, *Les Zappeurs, Complètement accros !*, tome 1, Belgique, Dupuis, 1994, p. 29 et 45.
La permission de reproduire ce texte a été accordée par Dupuis.

Un jour j'ai fermé la télé

Question d'anticipation

- Dans quelle mesure la télévision influence-t-elle notre style de vie?

UN JOUR J'AI FERMÉ LA TÉLÉ

(Jean Dréjac / Michel Legrand)

Un jour j'ai fermé la télé
Et le monde s'est révélé
A moi sous des couleurs nouvelles
Plus de peuples assassinés
Plus de cadavres calcinés
Plus de fœtus dans les poubelles
J'ai marché dans le vent du soir
Précédé par un encensoir
Qui parfumait la nuit tombante
J'ai retrouvé mon univers
Par mes yeux et pas au travers
D'une lucarne[1] déformante

On peut vivre sans la télé
Il suffit de se recaler
Par rapport aux valeurs premières
Entre l'azur la terre et l'eau
Un zeste de vert écolo
Et du soleil pour la lumière
Le temps de vivre est supérieur
Quand il chante de l'intérieur
Que l'on peut l'entendre en soi-même
Ou même à deux c'est différent
Le monde entier dans un écran
Ne vaut pas un simple "je t'aime"

Le refus de consommation
Ne renie pas l'information
Il faut savoir ce qui se passe
Mais il vaut mieux participer
Par soi-même que de flipper
Au clin d'œil de l'argent qui chasse
Qui arrondit ses fins de joie
Toujours en imposant ses choix
Nous on met la main à la poche
Ou sinon on vous fait crédit
Et vous vivez comme on vous a dit
Pour tous le même son de cloche

Un jour j'ai fermé la télé
On s'est remis à se parler
On avait perdu l'habitude
On a commencé doucement
Tout d'abord un balbutiement
Pour émerger de l'hébétude
Puis quelques onomatopées
C'était pas du François Coppée[2]
Mais vite on a rouvert un livre
Puis les bras naturellement
Pour aimer et tout simplement
Retrouver le bonheur de vivre

1. petite fenêtre dans un toit
2. 1842-1908 Poète, dramaturge, romancier français du XIX[e] siècle.

UN JOUR J'AI FERME LA TELE
Paroles : Jean DREJAC
Musique : Michel LEGRAND

© 2000 ART MUSIC FRANCE/EDITIONS DO DIESE
Avec l'aimable autorisation de ART MUSIC FRANCE/ EDITIONS DO DIESE.

Internet... pour la vie

Question d'anticipation

- Quel usage faites-vous d'Internet?

Internet...
POUR LA VIE

Certains y trouvent des jeux, d'autres des renseignements. D'autres encore s'en servent pour envoyer et recevoir leur courrier ou faire leurs achats. Nombreux sont ceux qui l'utilisent en plus pour communiquer, s'ouvrir aux autres et s'entraider. On y découvre même l'amour. Internet, c'est un vaste réseau qui aide à vivre mieux.

par Suzanne Décarie

« Savoir que quelqu'un quelque part nous lit et prend le temps de nous écrire, ça fait chaud au cœur. » « Le meilleur soutien vient de ceux et celles qui ont la même maladie. Fais-moi signe si tu veux que j'en fasse plus pour toi ! » Des témoignages comme ceux-là, on en trouve plein Internet (abréviation de Interconnected Networks). La Toile est aussi vaste que ses possibilités. On peut y rencontrer l'âme sœur, s'y faire des amis, y découvrir un traitement, y puiser des conseils... Si Internet ne change pas encore tout à fait le monde, il permet à chaque branché d'élargir ses horizons, de dénicher des solutions, de les partager, de soutenir les autres et d'être entouré d'amis.

> « Internet ne m'a pas sauvé la vie... mais il peuple très bien mes moments de solitude », écrit Chrislarousse (sur le Net, on échange sous le couvert de pseudonymes), souvent seule à la maison à cause des horaires de travail de son copain.

Kraken – encore un pseudonyme – affirme pour sa part que ses échanges dans des forums de discussion lui ont apporté aide et soulagement. Internet lui a permis de traverser la période difficile qui a suivi son divorce, alors qu'il s'est retrouvé avec deux enfants à charge, sans le sou, le moral à zéro. « ... je croyais que je n'existais plus et que je n'éprouverais plus aucun plaisir, note-t-il. Depuis, les forums m'ont offert un autre cadeau, le genre de cadeau dont on rêve seulement... un grand amour ! Moi qui avais toutes les raisons de ne plus jamais aimer. »

Il suffit de naviguer un peu sur la Toile pour saisir combien Internet peut aider à vivre. On ouvre une porte qui s'ouvre sur une autre porte qui, elle, s'ouvre encore sur une autre. On passe d'un problème à une solution, d'un aveu à un encouragement, d'un chagrin à un signe de tendresse. Ça donne presque le vertige... Grandeurs et misères s'étalent sous nos yeux. On en a le cœur serré. Chaque malheur, chaque douleur trouve un écho sur le Net. Chaque être qui souffre dispose d'un lieu pour se confier et s'épancher... Chaque être qui souffre et qui sait écrire, il va sans dire. Car il faut bien avoir une certaine envie des mots et une certaine facilité à les manier pour pouvoir puiser à même ce vaste réseau. De forums en chats, on découvre les mille visages de la détresse humaine. Et on s'émeut devant la chaleur des liens et la volonté de s'entraider. Car le réconfort est toujours là, tout près, qui s'aligne sagement en noir et blanc ou en couleurs sur l'écran.

Internet, ce mégaréseau de voisinage, ressemble curieusement aux rencontres qu'on peut faire dans la vie, avec ce qu'elles ont de bon et de moins bon. Depuis qu'elle est en ligne, la sexologue Josée Leboeuf (www.total.net/~rguindon) a été en contact avec plus de 3000 personnes. Consultations privées, forum, chat... Elle a vu du pire et du meilleur. Elle s'est lassée des « maiseux » qui perturbent les sessions de clavardage avec leurs commentaires déplacés, mais ne cesse d'être émue par tous les ados qui

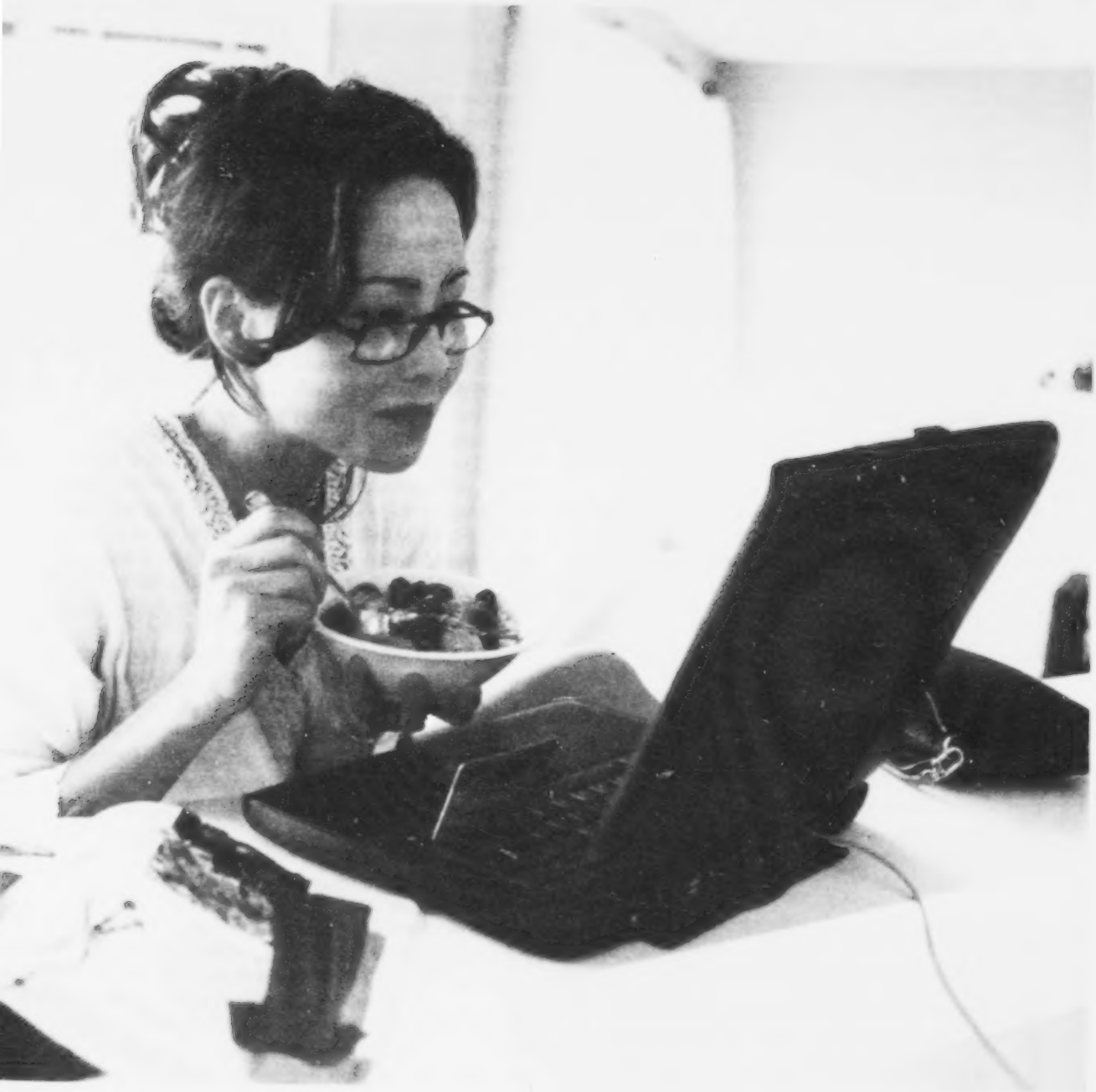

lui parlent de leur sexualité, lui posent des questions, lui livrent leurs inquiétudes. « Ils ont quelqu'un à qui parler, quelqu'un qui peut mieux les conseiller que leurs copains et leurs copines », dit-elle.

Plus jamais seul

Grâce à Internet, plusieurs voient enfin se briser leur solitude. « On n'est plus seul », affirme le psychologue Georges-Henri Arenstein qui, dans ses temps libres, anime un chat sur PsychoMédia (psychomedia.qc.ca), répond en ligne à des questions personnelles et clavarde sur un site sud-américain, histoire de travailler son espagnol. « Dès qu'on entre dans le chat, on est accueilli, encadré, soutenu, dit-il. Et puis le seul fait de partager sa détresse, de l'écrire et de savoir qu'elle sera lue permet de se sentir mieux. » C'est ça, l'entraide. On se délesté d'une partie de sa peine en la partageant…

Catherine Légaré constate aussi, études à l'appui, que le simple fait d'expliquer et de transmettre ce qu'on vit à quelqu'un procure déjà un sentiment de réconfort. Psychologue, coordonnatrice d'Academos (www.academos.qc.ca), un programme de cybermentorat destiné aux jeunes du secondaire et du cégep – eh oui, on

LEXIQUE

Clavarder : discuter en temps réel avec d'autres internautes par clavier interposé. Les commentaires sont affichés sur l'écran d'ordinateur de tous les participants. Clavardage, bavardage-clavier, bavardage en ligne ou cyberbavardage sont synonymes.

Canal IRC (Internet Relay Chat) : « chat », zone de bavardage ou de clavardage en direct. On s'y présente sous un pseudonyme.

Forum, forum de discussion, groupe de discussion ou groupe de nouvelles : lieu de discussion sur un sujet particulier, en direct ou en différé. Il en existe des milliers qui se présentent sous une variété de formules : liste de diffusion, canal IRC... La plupart des sites ont le leur.

Liste de diffusion : on donne son pseudonyme et son adresse de courrier électronique, et on reçoit dans sa boîte aux lettres électronique tous les messages expédiés par le diffuseur.

Nétiquette : savoir-vivre. La grossièreté, les propos racistes, sexistes ou malveillants sont interdits dans la plupart de forums. « Internet, c'est comme la vraie vie », rappelle le psychologue Georges-Henri Arenstein. Les animateurs peuvent même "kicker" des gens hors de la discussion ». Là comme ailleurs, un peu de discipline est nécessaire.

Pour connaître la terminologie d'Internet employée au Québec, on se rend sur le site de l'Office de la langue française : www.olf.gouv.qc.ca/office.html

ET LA SANTÉ ?

Des études américaines indiquent que 33 % des adultes internautes recherchent de l'information médicale. Au moindre doute ou trouble, on se met en ligne pour comprendre ce que cachent ses symptômes. Plus on se renseigne, plus on se sent mal ou plus on est soulagé. Il y a les hypocondriaques, mais il y a aussi ceux qui veulent être informés afin de se présenter chez le médecin avec un dossier solide en main.

Et le Net permet de découvrir, partout dans le monde, les spécialistes qui connaissent mieux que quiconque le problème dont on souffre et qui peuvent le soulager ! Mais avant de chercher une solution à l'écran, on jette un coup d'œil à l'encadré « Des liens intéressants », particulièrement à la section Santé, entraide.

trouve même un mentor sur Internet –, elle s'intéresse particulièrement à Internet comme lieu d'entraide. « Il y a vraiment un échange, ajoute-t-elle. On communique avec quelqu'un. »

Protégé par l'anonymat, on se met plus facilement à nu sur le Net que dans la vie. C'est le lieu idéal pour aborder des sujets tabous comme l'inceste et tous ces autres thèmes qui nous gênent ou dont on a honte.

« Les gens se livrent totalement, complètement, s'étonne encore Georges-Henri Arenstein. Ils dévoilent leurs angoisses, leurs inquiétudes, leurs préoccupations, leurs ambitions, leurs besoins non comblés, leurs espoirs déçus... » Ils s'ouvrent sans crainte d'être reconnus dans la rue ou pointés du doigt au bureau le lendemain. Tranquillement, un sentiment de confiance se crée entre les membres d'un même forum ou entre les visiteurs réguliers d'un chat. Une relation d'amitié se développe. Vient un moment où les gens souhaitent même se rencontrer. Plusieurs font le pas du virtuel au réel ! Avec tout le trouble et les émois que ça comporte. Car il y a souvent un écart entre la réalité et ce qu'on a inévitablement imaginé de l'autre, des autres, au cours de notre clavardage.

« Certains sont bien plus timides en personne ! Mais on s'aime tellement que ça n'a pas d'importance», remarque Johanne Locas, animatrice et conceptrice du site Cancer View. Georges-Henri Arenstein souligne d'ailleurs qu'Internet est un paradis pour timides agoraphobes et autres phobiques sociaux. Il précise cependant : « Ça brise leur solitude, mais ça ne les aide pas nécessairement à guérir. »

Maintenant remise d'un cancer, Johanne Locas s'est sentie très seule durant ses traitements. Elle avait parfois envie de crier, de pleurer, de hurler ou simplement de parler. Mais « les gens ne veulent pas entendre parler de la maladie ». Dès qu'elle a découvert Internet, elle l'a adopté. Convaincue de répondre à un besoin, elle a passé des milliers d'heures à construire un site d'entraide pour les personnes souffrant de cancer. « Ici, il n'y a pas de censure, pas de jugement. On dit ce qu'on a envie de dire quand on veut le dire. » Elle a vu se tisser de belles complicités. « Quand l'une d'entre nous – il y a plus de femmes que d'hommes sur son site – raconte qu'elle entreprend une chimiothérapie, on sait de quoi elle parle », dit-elle simplement. Johanne a aussi connu des moments déchirants, comme la mort du petit Frédérik. Pendant des semaines, toutes les nuits, sa maman qui le soignait à la maison venait faire un tour sur le chat de Cancer View. Toujours, il y avait quelqu'un en ligne pour lui « tenir la main ». Elle y a même rencontré un médecin et une infirmière qui sont restés en contact avec elle jusqu'au bout. Elle a trouvé là une partie de l'amour dont elle avait besoin pour laisser partir celui qu'elle appelle son Ange.

Jour et nuit

« Sur Internet, on peut trouver aide et soutien à toute heure du jour ou de la nuit », remarque Catherine Légaré. Et c'est exceptionnel. On est mal pris à trois heures du matin ? On veut envoyer un message dans un groupe de discussion ? On peut le faire. Ce qui n'est pas possible dans la vraie vie où les services sont offerts à des moments bien précis. Si la réunion AA est à 20 h 30, elle est à 20 h 30…

On ne perd pas non plus de temps à se déplacer. Et on entre en contact avec des gens de partout, des gens souvent bien différents de soi… et à qui on n'aurait probablement jamais parlé. L'âge, la formation, le milieu, les goûts, tout s'y oppose. Mais on se surprend à sympathiser profondément avec eux, car on partage la même préoccupation ou le même intérêt.

« Ceux qui se sentent seuls avec un problème de santé sont rassurés de constater que d'autres vivent avec la même maladie et les comprennent », remarque Atomeboy. Pour lui, les réponses aux questions qu'il pose dans des forums de discussion sont autant de cadeaux qu'il a hâte de déballer.

Si Internet permet aux gens touchés par différents problèmes de se rassurer et de fraterniser, il rallie aussi des personnes atteintes de maladies rares ou de virus bizarres qui, autrement, n'auraient peut-être jamais obtenu un tel soutien. Même si elles ne sont qu'une centaine dans le monde, elles peuvent enfin sortir de leur isolement, échanger et discuter de ressources et de traitements. « Il y a aux États-Unis un groupe pour les rescapés d'accident d'avion, dit Catherine Légaré. Sans Internet, ce groupe n'existerait pas, car trop peu de personnes d'une même localité ont vécu une telle expérience. »

On ne navigue pas seulement sur ce vaste réseau pour être aidé, épaulé, secouru. On le fait aussi pour aider et soutenir. On donne la meilleure partie de soi, on transmet ses trucs et ses secrets en souhaitant qu'ils permettront à d'autres de vivre mieux. CS

© Suzanne Décarie, *Capital Santé*, Transcontiental Medias.
Reproduit en vertu de l'entente CANCOPY de 1999 à 2004 conclue avec les écoles pancanadiennes et qui a été prolongée à compter du 26 août 2004.

Les stratégies publicitaires

Question d'anticipation

- En quoi pensez-vous que les trucs des publicitaires sont efficaces pour vendre des produits?

Les stratégies publicitaires

Les spécialistes de la publicité disposent de nombreuses méthodes pour essayer de vous vendre leurs produits. Bien souvent, ils vous vendent un mode de vie, une image, plutôt que le produit lui-même. Voici quelques trucs du métier.

Enfants (ou familles) idéaux – Dans les publicités, les enfants et les familles ont toujours l'air parfait. Les enfants sont à la mode, ils ont des vêtements, des coupes de cheveux et des jouets dernier cri. Dans les familles idéales, tout le monde est beau et agréable et tout le monde semble bien s'entendre ! Ces familles et ces enfants représentent le type d'adultes ou de jeunes auquel les consommateurs visés voudraient ressembler ou appartenir.

Bonheur familial – Le produit est présenté comme un élément rassembleur pour les familles ou quelque chose qui permet d'avoir du plaisir ensemble ; maman ou papa n'a qu'à ramener à la maison le « bon » plat pour qu'un repas ordinaire prenne des allures de fête.

Exaltation – Qui aurait pu imaginer que la nourriture pouvait donner autant de plaisir ? Une bouchée de ces croustilles et vous vous retrouvez sur une planche de surf en Californie ou fendant le vent sur votre planche à roulettes !

Les étoiles brillent – Vos vedettes ou étoiles du sport préférées vous disent que leur produit est le meilleur ! Les enfants les écoutent sans se rendre compte que ces personnes sont payées pour faire la promotion d'un produit.

On joue sur vos sentiments – Certaines publicités vous racontent des histoires qui vous réchauffent le cœur. Par exemple, celle de McDonald où le père et le fils travaillent ensemble pour déblayer l'entrée et où le fils amène son père dîner chez McDonald lorsqu'ils ont fini.

Ça sonne bien – La musique et les effets sonores contribuent à l'atmosphère dans les publicités, surtout celles destinées aux enfants. Les refrains publicitaires (jingles) que l'on n'arrive pas à oublier constituent un excellent moyen de nous faire penser au produit. Avez-vous déjà remarqué que le volume sonore des publicités est plus élevé que celui des émissions ?

Personnages de bandes dessinées – Tony le tigre vend des céréales et le lapin de Nestlé Quik vend du chocolat chaud. Ce type de personnages incite les enfants à s'identifier au produit.

Mots ambigus – Selon la loi, les publicitaires sont obligés de dire la vérité, mais parfois ils utilisent un vocabulaire qui peut induire les consommateurs en erreur. Notez l'emploi des expressions comme « fait partie de… », « le goût du vrai… », « naturel… », « nouvelle saveur améliorée », « parce que nous nous préoccupons… ». Il existe des centaines de phrases trompeuses du genre. Combien pouvez-vous en trouver ?

Le train est en marche – Suivez le mouvement ! Ne restez pas derrière ! Tout le monde achète cette friandise, pourquoi pas vous ?

Taille du produit – Il arrive parfois que les publicitaires font paraître un produit plus gros ou plus petit qu'il ne l'est en réalité.

Dénigrement – Les publicitaires vont souvent dénigrer le produit d'un concurrent pour rendre leur propre produit plus attrayant.

Faits et chiffres – Les publicitaires citent souvent des faits et des chiffres pour donner plus de crédibilité à leurs produits.

Répétition – Les publicitaires espèrent que si vous voyez un produit ou entendez son nom constamment, vous serez plus susceptible de l'acheter. Il arrive que le même message publicitaire soit diffusé plusieurs fois de suite.

Omission – Parfois les publicitaires ne fournissent pas toutes les informations sur leurs produits. Par exemple, lorsqu'on dit que la « Pop Tart » est un élément d'un petit déjeuner santé, on ne dit pas que le déjeuner pourrait quand même être santé sans la « Pop Tart ».

Êtes-vous assez cool ? – Certains publicitaires essaient de vous convaincre que si vous n'utilisez pas leur produit, vous êtes une personne banale, voire un abruti. Souvent, on montre une personne ordinaire qui, après avoir essayé un produit, devient « in » et commence à faire des choses « cool ».

Placement publicitaire – Les publicitaires paient de grosses sommes pour que leurs produits apparaissent dans des films, des émissions de télévision ou des concerts rock.

Tous droits réservés Réseau Éducation-Médias 2004. www.education-medias.ca

Bibliographie

ADVIL . « Une douleur tenace. Un seul Advil », *Capital Santé*, vol. 5, nº 9, juillet/août 2003, p.5.

ANDRÉ, Christophe. « Fear Factor : "Un message subliminal qui peut être dangereux" » , *Psychologies*, nº 219, mai 2003, p.75.

ASTRAL MEDIA. « La vie est trop courte pour s'ennuyer. », *L'actualité*, vol. 28, nº 18, 15 novembre 2003, p. 128.

BERNIER-GENEST, Carle. « L'envers des médias », *Le Guide Ressources*, vol. 19, nº 3, novembre 2003, p. 16-19.

DÉCARIE, Suzanne. « Internet pour la vie », *Capital Santé*, vol. 4, nº 7, mai 2002, p. 60-64.

DRÉJAC, Jean (auteur), et Michel LEGRAND (compositeur). « Un jour j'ai fermé la télé », *Enfants, soyez meilleurs que nous* de Serge Reggiani, Paris, Art Music France/Éditions Do Diese, 2001.

DUPONT, Julien. « Bienvenue dans la troisième dimension », [en ligne], (page consultée le 23 décembre 2003), http://www.overdream.com/html/troisieme.htm

ERNST, Serge. *Les Zappeurs, Complètement accros !*, Belgique, Dupuis, 1994, p. 29 et 45.

GANNAC, Anne Laure. « Les blessés de la télé », *Psychologies*, nº 219, mai 2003, p.70-72.

PIERRA, Patrick. « Benetton choisit la controverse », *Le Devoir*, samedi 21 mars 1992, p. B-3.

PINOT, Emmanuel, Anne Laure GANNAC et Christophe ANDRÉ. « La télé qui fait mal », *Psychologies*, nº 219, mai 2003, p. 64-75.

PONCET, Emmanuel. « La télé qui fait mal », *Psychologies*, nº 219, mai 2003, p. 64-68.

QUINO (Joaquim Salvador Lavado Tejon) et A.M. MEUNIER (traduction française). *Á votre bon coeur !*, tome 1, France, Éditions Glénat, 2000, p. 72.

Réseau Éducation-Médias. « Les stratégies publicitaires », [en ligne], (page consultée le 9 février 2004). http://www.education-medias.ca/francais/ressources/educatif/documents_accompagnement/strategies_publicitaires.cfm.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Lecture

Les médias

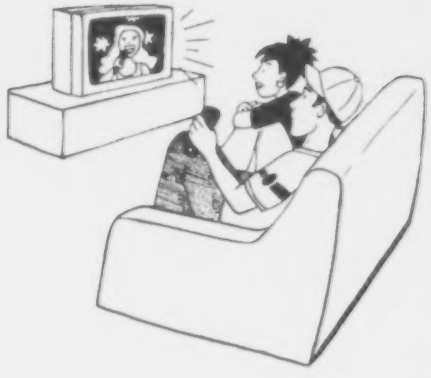

Janvier 2005

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3331-6

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Cas particulier durant l'administration du test 3

Cas particuliers durant la correction 4

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 6

Introduction

Du 12 au 14 janvier 2005, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de la Lecture. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, de la grille d'évaluation qualitative, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

Aux pages 4 et 5, vous trouverez les tableaux des résultats d'apprentissage évalués en Lecture. Ces tableaux reprennent les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 6, vous trouverez les directives et les exemples de réponses possibles pour chacune des tâches correspondant aux textes retenus. Veuillez vous référer au document *Recueil de textes, Les médias*, pour ce qui est des textes retenus et des autres textes.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide des tableaux aux pages 4 et 5 de ce document. Par exemple, le code L3-A-1 se lit ainsi :

- Le ***L3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.
- Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif.
- Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue.

Modalités de correction

Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines de test, l'élève obtiendra une note sur un total de 27 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la *Clé de correction, Communication orale – L'écoute* afin de transposer cette note de l'élève sur 50 points.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans les tableaux aux pages 4 et 5 du présent document.
- Lire « Benetton choisit la controverse », « La télé qui fait mal », « L'envers des médias », « Bienvenue dans la troisième dimension » et les trois bandes dessinées dans le document intitulé *Recueil de textes, Les médias*.
- Lire les tâches de compréhension qui se trouvent dans le présent document.
- Étudier le document afin de bien comprendre les tâches, les directives et les exemples de réponses possibles.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de performance. Cette grille sert à évaluer les tâches critiques et explicatives.

Pendant la correction

Évaluation d'une tâche critique

- Pour évaluer la réponse de l'élève, référez-vous aux éléments recherchés de troisième, de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Attribuez un niveau de performance en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux.
- Transcrire la note (3; 2,5; 2; 1,5; 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Évaluation d'une tâche explicative

- Pour évaluer une explication complète ou une explication partielle, référez-vous aux éléments recherchés de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Transcrire la note (2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Cas particulier durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. La **personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour chacune des tâches de la Lecture.

Cas particuliers durant la correction

- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé. La personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage copié et attribuer une note finale appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève.

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.

- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.

- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.

- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, les directives, les exemples de réponses possibles, les modèles de réponses d'élèves et la *Grille d'évaluation qualitative*. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction.

Résultats d'apprentissage

Lecture, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
L3 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable d'évaluer l'efficacité des procédés employés par l'auteur d'un texte argumentatif. **B** L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs véhiculées et aux points de vue présentés dans le texte.	1. L'élève dégage les procédés utilisés par l'auteur dans le texte argumentatif (la réfutation, l'explication argumentative, la démonstration), ainsi que les valeurs véhiculées et le point de vue. 2. L'élève porte un jugement sur l'efficacité des procédés, les valeurs véhiculées et le point de vue en établissant des rapports cohérents entre ces éléments et l'intention de communication. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Résultat d'apprentissage général	Résultats d'apprentissage spécifiques	Indicateurs de performance correspondant à la norme
L4 L'élève sera capable de comprendre des textes divers, y compris des produits médiatiques, pour satisfaire ses **besoins d'imaginaire et d'esthétique.**	**A** L'élève sera capable de dégager les thèmes et les symboles dans le récit et d'en faire ressortir la signification et l'importance.	1. L'élève dégage les thèmes et les symboles dans le récit. 2. L'élève met en valeur leur signification et leur importance.
	B L'élève sera capable de dégager les valeurs véhiculées par les personnages et d'en faire ressortir l'incidence sur le récit.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées par les personnages. 2. L'élève met en évidence les liens entre les valeurs et le déroulement du récit.
	C L'élève sera capable de réagir aux valeurs véhiculées dans un texte à partir de ses expériences personnelles. **D** L'élève sera capable de réagir à la vision du monde, aux thèmes et aux procédés stylistiques présents dans un texte poétique.	1. L'élève dégage les valeurs véhiculées dans un texte, la vision du monde, les thèmes et les procédés stylistiques dans un texte poétique. 2. L'élève porte un jugement sur chacun de ces éléments et les liens entre eux en s'appuyant sur des arguments cohérents et logiques. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Benetton choisit la controverse

1. Croyez-vous qu'il est acceptable que Benetton expose les problèmes de la société tels que la misère humaine, les désastres écologiques, le racisme, etc., dans ses publicités?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos connaissances personnelles.

L4-C-1
L4-C-2
L4-D-1
L4-D-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue l'intention de Benetton en manifestant une compréhension approfondie des stratégies publicitaires ou de la portée sociale des photos de Benetton. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue l'intention de Benetton en manifestant une bonne compréhension des stratégies publicitaires ou de la portée sociale des photos de Benetton. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments pertinents du texte **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments pertinents du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue l'intention de Benetton en manifestant une compréhension superficielle ou limitée des stratégies publicitaires ou de la portée sociale des photos de Benetton. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du texte **ou** sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

✎ *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur l'intention de Benetton.*

ou

✎ *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

D'accord avec l'intention de Benetton

- Son but n'est pas de faire du profit aux dépens de la misère humaine ou des tragédies environnementales ou autres, mais plutôt de conscientiser, de choquer, de réveiller les consommateurs aux réalités de la société. Benetton réussit à faire passer un message même aux consommateurs qui ne veulent pas acheter son produit.

- autres explications appuyées par des éléments pertinents

En désaccord avec l'intention de Benetton

- C'est indécent d'utiliser la misère humaine et les tragédies environnementales ou autres pour se faire connaître et pour vendre son produit. Pourquoi ne fait-il pas comme les autres, c'est-à-dire prendre de beaux mannequins qui portent ses vêtements?

- autres explications appuyées par des éléments pertinents

La télé qui fait mal

Codes et pondération de chaque tâche :

2. Quel énoncé résume le mieux le but du texte?

L3-B-1

2 points

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Informer le lecteur des effets que subissent les personnes qui participent aux émissions de télé-réalité.

b) Convaincre le lecteur que les émissions de télé-réalité sont néfastes pour la société.

c) Inciter les personnes qui participent aux émissions de télé-réalité à s'informer davantage sur ce qui sera diffusé.

d) Dévoiler les manipulations perverses exercées dans les émissions de télé-réalité.

DIRECTIVE :

Accordez 2 points pour avoir encerclé la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

N'accordez aucun point si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

RÉPONSE :

d) Dévoiler les manipulations perverses exercées dans les émissions de télé-réalité.

Codes et pondération de chaque tâche :

La télé qui fait mal

3. Qu'est-ce que la télé-réalité nous révèle au sujet de la société actuelle?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos connaissances personnelles.

L4-D-1
L4-D-2

3 points

DIRECTIVE :
Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue la vision du monde en manifestant une compréhension approfondie des valeurs de la société actuelle. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue la vision du monde en manifestant une bonne compréhension des valeurs de la société actuelle. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments pertinents du texte **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments pertinents du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue la vision du monde en manifestant une compréhension superficielle ou limitée des valeurs de la société actuelle. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du texte **ou** sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée

- *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur la vision du monde.*

ou

- *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- La télé-réalité correspond à une vision d'une société malsaine et immorale : une bande de voyeuristes en quête de sensationnalisme qui se divertit au détriment de gens anonymes qui souffrent d'humiliation pour un petit 5 minutes de gloire; une société en manque de sensations fortes où des gens ressentent le besoin de relever des défis et d'affronter le danger sans toutefois mettre leur vie en péril.

- La télé-réalité correspond à une vision d'une société qui aime se divertir sans trop se prendre au sérieux. Ces émissions donnent la chance à monsieur et madame Tout-le-monde de se lancer des défis qu'ils ne feraient pas dans la vie de tous les jours.

- autres explications appuyées par des éléments pertinents

Codes et pondération de chaque tâche :

L'envers des médias

L3-A-1

2 points

4. Expliquez votre choix parmi les quatre possibilités suivantes.

   Le ton dominant du texte est :

   - dénonciateur
   - moralisateur
   - sarcastique
   - didactique

   Expliquez votre choix en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte tels que le contenu, la mise en page et la prise de position de l'auteur.

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie le ton **dénonciateur** du texte en s'appuyant sur divers éléments pertinents du texte tels que le contenu, la mise en page et la prise de position de l'auteur.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle le ton **dénonciateur** du texte en s'appuyant sur certains éléments du texte.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

N'accordez aucun point si l'élève n'a pas expliqué son choix.

Éléments du texte	Exemples d'éléments possibles auxquels l'élève pourrait se référer
• Le contenu	• Dans l'histoire de la guerre en Irak, l'infirmière est en réalité une actrice. (paragraphe 6)
	• Toyota pénalise des magazines qui n'inscrivent pas ses voitures dans des listes de « meilleurs achats » (paragraphe 12)
	• Izzy Asper empêchait ses éditorialistes et ses journalistes d'écrire ce qu'ils voulaient et il congédiait ceux qui ne respectaient pas ses doctrines. (paragraphe 11)
• La mise en page	• On voit un doigt accusateur qui pointe et quelqu'un qui parle dans un haut-parleur.
	• Les phrases qui ont été retirées du texte contiennent un vocabulaire péjoratif : « appareil de propagande », « stratégie de désinformation », « contrôler le langage », « grands médias ont tant de contrôle ».
• La prise de position de l'auteur - Il s'engage à dénoncer les demi-vérités et appelle le public à la vigilance.	• « Il faut donc être vigilant, car la réalité qu'on nous y présente n'est parfois pas celle qui se vit sur le terrain! » (paragraphe 2)
	• « D'abord véhicules d'information, ils deviennent trop souvent des instruments de manipulation de l'opinion publique, qui cherchent à nous maintenir dans une ignorance institutionnalisée. » (sous-titre)
	• Il suggère des moyens pour ne pas se faire prendre par les médias : choisir nos émissions; les enregistrer; sélectionner nos médias écrits; se procurer le livre *Comment manipuler les médias, 101 recettes subversives*. (paragraphe 19)
	• Le sous-titre contient un vocabulaire péjoratif : « instruments de manipulation », « nous maintenir dans une ignorance institutionnalisée ».
	• autres explications appuyées par des éléments pertinents

Bienvenue dans la troisième dimension

Codes et pondération de chaque tâche

5. Quelle conclusion tirez-vous de ce texte?

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos connaissances personnelles.

L4-C-1
L4-C-2
L4-D-1
L4-D-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève tire une conclusion en manifestant une compréhension approfondie de l'univers représenté dans le texte. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève tire une conclusion en manifestant une bonne compréhension de l'univers représenté dans le texte. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments pertinents du texte **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments pertinents du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève tire une conclusion en manifestant une compréhension superficielle ou limitée de l'univers représenté dans le texte. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du texte **ou** sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

- *La réponse de l'élève ne tire pas de conclusion sur le texte.*

ou

- *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- Les effets de la télévision sur le spectateur sont plus marquants qu'on ne le pense. Trop de visionnement peut affecter la santé mentale et la stabilité psychologique d'un téléspectateur.
- Certaines réalités seraient trop difficiles à digérer. Le gouvernement cache au public tout ce qui pourrait déranger ou insécuriser la population.
- À force de banaliser les atrocités qu'on voit quotidiennement à la télé, on finit par devenir désensibilisé. Faut-il être victime soi-même pour ressentir de l'empathie? Ce qui se passe ailleurs dans le monde devrait influencer notre milieu et nous affecter directement.
- autres explications appuyées par des éléments pertinents

Bande dessinée n° 1

Codes et pondération de chaque tâche :

6. Expliquez la thèse[1] défendue par l'auteur de cette bande dessinée.

L4-B-1
L4-B-2

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie la thèse défendue en s'appuyant sur des éléments pertinents de la bande dessinée.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle la thèse défendue en s'appuyant sur certains éléments de la bande dessinée.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

N'accordez qu'un (1) point à l'élève qui a omis d'expliquer le symbole de la flûte abandonnée (perte de la créativité, des traditions, des passions).

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

- La créativité (jouer de la flûte) est mise de côté et remplacée par l'imitation (regarder la télévision comme tout le monde). À son tour, le flûtiste devient un autre mouton. La télévision rend les gens crédules et passifs, si passifs qu'ils ne font plus rien d'autre que de la regarder toute la journée; l'herbe et les fleurs poussent dans les trous de la flûte abandonnée. La télévision fait perdre aux gens leur sens critique et leur personnalité distinctive, faisant d'eux des moutons qui suivent aveuglément, sans discernement. La télévision, amenée par le personnage du diable, symbolise le mal.
- autres explications appuyées par des éléments pertinents

[1] Proposition ou théorie particulière qu'on tient pour vraie et qu'on s'engage à défendre par des arguments.
LE PETIT ROBERT, 2003, p. 2609.

Bandes dessinées n^{os} 2 et 3

Codes et pondération de chaque tâche :

7. Évaluez l'effet de la télévision dans les deux bandes dessinées.

   Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents des deux bandes dessinées et sur vos connaissances personnelles.

L4-C-1
L4-C-2
L4-D-1
L4-D-2

3 points

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue la réaction des personnages en manifestant une compréhension approfondie des effets psychologiques ou sociaux produits par la télévision. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue la réaction des personnages en manifestant une bonne compréhension des effets psychologiques ou sociaux produits par la télévision. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments pertinents du texte **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments pertinents du texte peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue la réaction des personnages en manifestant une compréhension superficielle ou limitée des effets psychologiques ou sociaux produits par la télévision. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du texte **ou** sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro si l'élève n'a pas fait la tâche exigée.

- *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur l'effet de la télévision.*

ou

- *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Rambo

- La télévision a un effet d'envoûtement. Le spectateur se croit transporté dans l'action et vit les mêmes sentiments que les personnages : le spectateur a les poings serrés, les dents enclenchées et il fronce des sourcils. Il adopte le même ton agressif en répondant à sa mère.
- La télévision a un effet de prolongement. Peu à peu, les images de violence répétées entraînent une désinhibition. Les actes ou les messages violents, présentés comme des solutions efficaces ou des options acceptables à la télévision, sont ensuite projetés par le téléspectateur sur les gens de son entourage réel. Le spectateur agresse verbalement sa mère qui, elle aussi, démontre de l'agressivité dans son langage corporel et verbal.

- autres explications appuyées par des éléments pertinents

Jessy

- La télévision a un effet de désensibilisation. Les spectateurs sont tellement bombardés d'images de violence et de catastrophes dans le monde qu'ils en sont devenus indifférents. Ils grignotent sans interagir. Chacun est dans sa bulle.
- La télévision a un effet de distanciation. Les spectateurs regardent les nouvelles, savent qu'elles sont véridiques, mais elles demeurent lointaines. Les nouvelles font contraste avec leur vécu quotidien. L'annonce de la mort du chien de mémé émeut davantage la famille que l'annonce d'une catastrophe lointaine.
- Le 26 décembre 2004, un gigantesque séisme et les raz de marées qu'il a provoqués de l'Inde à la Thaïlande, ont causé des centaines de milliers de victimes et de blessés. Le monde entier, motivé par la compassion face à l'énormité de la catastrophe, s'est uni pour offrir de l'aide. Contrairement à la bande dessinée, les images à la télévision ont capté l'attention des gens et les ont incités à agir.

- autres explications appuyées par des éléments pertinents

Grille d'évaluation qualitative

Troisième niveau	Deuxième niveau	Premier niveau	Aucun point
compréhension **approfondie** justification **réfléchie** intégration **judicieuse** d'informations pertinentes	**bonne** compréhension justification **logique** références à des informations **pertinentes**	compréhension **superficielle** ou **limitée** justification **simpliste** références à **certaines** informations	**Absence de compréhension, de prise de position, ne fournit pas de jugement** ou **d'évaluation**
1. réflexion **profonde** ou **perspicace**	1. une **certaine réflexion**	1. réflexion **rudimentaire**	
2. utilise l'information donnée pour **en faire des liens extérieurs** (idées nouvelles)	2. utilise l'information donnée pour **en faire une explication** (idées paraphrasées)	2. reprend l'**information explicite** pour en faire des généralités[4] (informations évidentes)	✦ passe à coté de la tâche ✦ document mal interprété ✦ références, citations ou connaissances personnelles sans aucune explication
3. arguments **convaincants** ou **révélateurs**	3. arguments **convenables**	3. arguments **faibles** ou affirmations **gratuites**	
4. texte **cohérent**[1], **consistant**[2] et **clair**[3]	4. texte **cohérent**[1] ou **clair**[3]	4. texte **décousu, vague** ou **ambigu**	
5. **conclusions, déductions, inductions, synthèses** ou **solutions**	5. **conclusions, déductions, inductions,** ou **solutions**	5. **répétitions** des idées à l'intérieur du texte	

[1] cohésif, ordonné, logique, harmonieux; liaisons, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles
[2] solidité, fermeté, force
[3] précis, facile à comprendre, n'exigeant aucune interprétation
[4] qui n'informe pas sur le sujet abordé

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Communication orale – L'écoute

Les médias

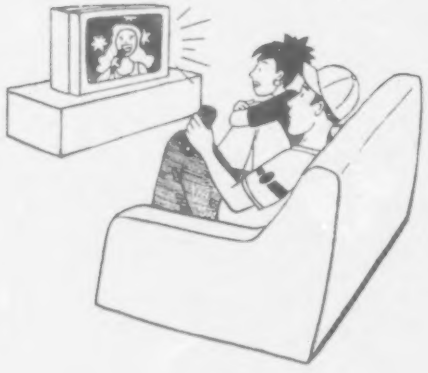

Janvier 2005

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3329-4

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Cas particulier durant l'administration du test 3

Cas particuliers durant la correction 4

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points 10

Introduction

Du 12 au 14 janvier 2005, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de la Communication orale – L'écoute. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage évalués,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, de la grille d'évaluation qualitative, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Communication orale – L'écoute. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les directives et les exemples de réponses possibles pour chacune des tâches correspondant au document retenu. Veuillez vous référer au disque DVD qui a été envoyé avec les documents du test.

---

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CO3-A-1 se lit ainsi :

- Le ***CO3*** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.
- Le ***A*** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources.
- Le ***1*** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations; les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication.

Modalités de correction

Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines de test, l'élève obtiendra une note sur un total de 27 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la page 10 dans le présent document afin de transposer cette note de l'élève sur 50 points.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4 du présent document.
- Visionner *Le droit à l'image*, le reportage relié à cette partie du test (se référer au disque DVD reçu avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches, les directives et les exemples de réponses possibles.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de performance. Cette grille sert à évaluer les tâches critiques et explicatives.

Pendant la correction

Évaluation d'une tâche critique

- Pour évaluer la réponse de l'élève, référez-vous aux éléments recherchés de troisième, de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Attribuez un niveau de performance en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux.
- Transcrire la note (3; 2,5; 2; 1,5; 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Évaluation d'une tâche explicative

- Pour évaluer une explication complète ou une explication partielle, référez-vous aux éléments recherchés de deuxième et de premier niveaux de performance dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- Transcrire la note (2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.

Cas particulier durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. La **personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour chacune des tâches de la Communication orale – L'écoute.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, les directives, les exemples de réponses possibles, les modèles de réponses d'élèves et la *Grille d'évaluation qualitative*. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction.

Résultats d'apprentissage

Communication orale – L'écoute, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultats d'apprentissage spécifiques**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO3 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.	**A** L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources.	1. L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations, les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication. 2. L'élève porte un jugement sur les éléments dégagés, le justifie en s'appuyant sur les indices tirés du discours et en établissant des liens cohérents et logiques entre les éléments retenus. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.
	B L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs et aux points de vue présentés dans le discours.	
	C L'élève sera capable de discuter de l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente.	
	D L'élève sera capable de discuter du rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société.	1. L'élève présente un point de vue sur le rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société, le défend par des arguments cohérents, logiques et pertinents et illustre son point de vue à l'aide de ses expériences personnelles.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Le droit à l'image

8. Précisez l'image que Jean Pelletier, rédacteur en chef du *Point*, donne de lui-même dans le débat.

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du débat.

CO3-C-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie l'image que donne Jean Pelletier de lui-même en s'appuyant sur des éléments pertinents du débat.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle l'image que donne Jean Pelletier de lui-même en s'appuyant sur certains éléments du débat.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Images	Explications avec références aux éléments du reportage
• professionnalisme, sérieux	• Par son choix d'habillement, par son langage verbal respectueux lorsqu'il s'adresse aux deux dames, par son ton posé, explicatif et par son choix d'arguments, il démontre qu'il est prêt à défendre sa prise de position en tant que rédacteur en chef.
• confiance, maîtrise de soi, sens de la responsabilité, logique	• Jean Pelletier s'est bien préparé en anticipant les arguments adverses; il n'hésite pas à présenter des contre-arguments extrêmes. Il est convaincu d'avoir pris la bonne décision en diffusant les images controversées.
• intransigeance, intolérance à la critique, insensibilité, condescendance	• Par son langage corporel, lorsqu'il pointe du doigt, lorsqu'il utilise des phrases comme : « Il faut comprendre… », « Vous serez la première à… », « Alors à vous entendre, on pourrait tout filmer dans une société où il se passe rien sauf l'exercice du travail des policiers ».

- autres explications appuyées par des éléments pertinents

Codes et pondération de chaque tâche :

Le droit à l'image

9. Renault Gariépy, le réalisateur du reportage *Le droit à l'image*, adopte-t-il une approche objective ou une approche subjective?

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du reportage et du débat.

CO3-A-1

2 points

DIRECTIVES :

Explication complète : Accordez 2 points si l'élève a expliqué de façon réfléchie soit l'objectivité, soit la subjectivité du réalisateur en s'appuyant sur des éléments pertinents du reportage et du débat.

Explication partielle : Accordez 1 point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle soit l'objectivité, soit la subjectivité du réalisateur en s'appuyant sur certains éléments du reportage et du débat.

Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

N'accordez aucun point si l'élève confond l'objectivité et la subjectivité.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

Le réalisateur adopte une approche objective.

- Les points de vue opposés sont représentés : Lina Trudel, auteure de *La population face aux médias*; Isabel Schurman, présidente de l'Association des avocats de la défense; Marc-André Blanchard, avocat spécialisé en droit journalistique; Jean Pelletier, rédacteur en chef du *Point*.
- Des journalistes présentent des points de vue opposés.
- Les commentaires négatifs des téléspectateurs choqués ont été diffusés.
- Le titre *Le droit à l'image* est neutre, car on ne dit pas à qui appartient le droit.

Le réalisateur adopte une approche subjective.

- L'avocate et l'auteure n'ont pas eu accès à tout le reportage concernant la descente dans une maison privée.
- Le but de l'émission est de regagner la confiance des téléspectateurs en leur faisant croire qu'ils ont droit à toutes informations.
- Puisque *Le Point* diffuse un reportage qui s'intitule *Le droit à l'image*, on peut s'attendre à ce qu'il défende son droit à diffuser ces images.

- autres explications appuyées par des éléments pertinents

Codes et pondération de chaque tâche :

Le droit à l'image

10. Quel énoncé résume le mieux le but du reportage?

CO3-B-1

2 points

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Informer les téléspectateurs qu'ils ont des droits relativement à leur vie privée.

b) Faire réfléchir les téléspectateurs sur la responsabilité des médias au regard de l'image dans notre société.

c) Encourager les téléspectateurs à exprimer leur désaccord devant ce type d'informations.

d) Sensibiliser les téléspectateurs aux tragédies humaines et aux actes criminels.

DIRECTIVE :

Accordez 2 points si l'élève a encerclé la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

DIRECTIVE PARTICULIÈRE :

N'accordez aucun point si l'élève a encerclé plus d'une lettre.

RÉPONSE :

b) Faire réfléchir les téléspectateurs sur la responsabilité des médias au regard de l'image dans notre société.

Codes et pondération de chaque tâche :

Le droit à l'image

11. Lina Trudel, auteure du livre *La population face aux médias*, et Jean Pelletier ne s'entendent pas sur ce que le téléjournal devrait montrer comme image.

CO3-D

3 points

Selon elle, « la caméra n'a pas tous les droits » et lui pense qu'« il faut pouvoir accepter que la télévision exerce son métier de montrer les choses qui SONT, pas les choses comme on voudrait qu'elles soient. »

Lequel des deux points de vue partagez-vous?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du reportage, du débat et sur vos connaissances personnelles.

DIRECTIVE :

Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève.

NIVEAUX DE PERFORMANCE :

Troisième niveau

Accordez 3 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue les points de vue partagés en manifestant une compréhension approfondie du rôle et des responsabilités d'un téléjournal. Il justifie son point de vue de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du reportage, du débat **et** en s'appuyant sur ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez 2 points à ce niveau de performance.

L'élève évalue les points de vue partagés en manifestant une bonne compréhension du rôle et des responsabilités d'un téléjournal. Il justifie son point de vue de façon logique en s'appuyant sur des éléments pertinents du reportage, du débat **et** sur ses connaissances personnelles.

N. B. L'élève qui s'appuie seulement sur des éléments pertinents du reportage et du débat peut mériter deux (2) points. Cependant, l'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances personnelles n'obtient qu'un (1) point.

Premier niveau

Accordez 1 point à ce niveau de performance.

L'élève évalue les points de vue partagés en manifestant une compréhension superficielle ou limitée du rôle et des responsabilités d'un téléjournal. Il justifie son point de vue de façon simpliste en s'appuyant sur certains éléments du reportage **ou** du débat **ou** sur ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro si l'élève ne fait pas la tâche exigée.

- *La réponse de l'élève ne fournit pas de jugement sur les points de vue partagés.*

ou

- *La réponse de l'élève révèle une absence de compréhension de la tâche.*

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES :

En accord avec le point de vue de Lina Trudel

- Radio-Canada doit donner l'exemple. On doit parler des problèmes humains. Il faut identifier les problèmes et non les personnes.
- La caméra n'a pas le droit de montrer des choses qui ne sont pas d'intérêt public et surtout pas au détriment de la réputation et de la vie privée des personnes.
- Il pourrait y avoir des risques d'abus. Il y a une dictature de l'image; les sujets d'actualité sont choisis en fonction de l'image qui est sensationnelle. Les médias sont omnibulés par la crainte du zappage; pour maintenir l'intérêt des téléspectateurs, ils cherchent à leur montrer les images les plus choquantes.
- autres explications appuyées par des éléments pertinents

En accord avec le point de vue de Jean Pelletier

- « On ne peut pas parler du travail des policiers en mettant une page blanche. Il est important que le public voit les policiers dans l'exercice de leur travail. »
- On peut voir une valeur éducative à démontrer que les trafiquants de cigarettes se font arrêter.
- Si on doit censurer, on ne montrera pas ce qui s'est passé avec Rodney King, ni les images du Vietnam, ni les images de la faim au Bangladesh ou en Somalie.
- Le public a le droit de voir des images qui ne sont pas toujours plaisantes mais qui démontrent la réalité de la vie.
- Il préfère vivre avec le risque d'aller trop loin que d'imposer le silence.
- autres explications appuyées par des éléments pertinents

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points

Résultat de l'élève sur 27	Résultat de l'élève sur 50
27,0	50,00
26,5	49,07
26,0	48,15
25,5	47,22
25,0	46,30
24,5	45,37
24,0	44,44
23,5	43,52
23,0	42,59
22,5	41,67
22,0	40,74
21,5	39,81
21,0	38,89
20,5	37,96
20,0	37,04
19,5	36,11
19,0	35,19
18,5	34,26
18,0	33,33
17,5	32,41
17,0	31,48
16,5	30,56
16,0	29,63
15,5	28,70
15,0	27,78
14,5	26,85
14,0	25,93
13,5	25,00

Résultat de l'élève sur 27	Résultat de l'élève sur 50
13,0	24,07
12,5	23,15
12,0	22,22
11,5	21,30
11,0	20,37
10,5	19,44
10,0	18,52
9,5	17,59
9,0	16,67
8,5	15,74
8,0	14,81
7,5	13,89
7,0	12,96
6,5	12,04
6,0	11,11
5,5	10,19
5,0	9,26
4,5	8,33
4,0	7,41
3,5	6,48
3,0	5,56
2,5	4,63
2,0	3,70
1,5	2,78
1,0	1,85
0,5	0,93
0,0	0,00

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Écriture

Les médias

Janvier 2005

Manitoba

Tous droits réservés © 2005, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 0-7711-3333-2

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Avant la correction 3
- Pendant la correction 3
  - Étape 1 Évaluation initiale du texte 3
  - Étape 2 Évaluation détaillée du texte 3
  - Étape 3 Attribution d'une cote relative au texte 3
  - Cas particulier durant l'administration du test 4
  - Cas particuliers durant la correction 4

Écriture 5

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* a été insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 12 au 14 janvier 2005, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes* de *Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L'écoute,
- la Lecture,
- l'Écriture.

Le présent document traite de l'Écriture. Il présente les modalités de correction que la personne correctrice doit suivre afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. L'Écriture compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants du domaine Écriture (É) :

RAG É3 – L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS – L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

Aux pages 3 et 4 de ce document, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture et de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 5. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif de 500 mots environ. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en Écriture sont présentés dans le tableau suivant.

Cotes	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pt	45 pt	40 pt	35 pt	30 pt	25 pt	20 pt	15 pt	10 pt

Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les deux tâches d'écriture.
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les éléments recherchés relatifs aux quatre critères (organisation, contenu, style et règles de la langue), d'autre part, les niveaux de performance relatifs aux éléments recherchés.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2, ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1 :** évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des éléments recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
  - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport à chacun des éléments recherchés : l'introduction, le point de vue et les aspects présentés, les arguments, la stratégie argumentative, la cohérence du texte, la conclusion et les règles de la langue.

Étape 3 Attribution d'une cote relative au texte

- Porter un jugement final en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des éléments recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire la cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particulier durant l'administration du test

- ***Tricherie :*** Dans le cas d'un élève qui se fait prendre à tricher, la note zéro sera accordée pour le domaine en question. La **personne coordonnatrice responsable de la correction locale** noircit « Cas de tricherie » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro pour la tâche d'écriture.

Cas particuliers durant la correction

Note : Il est possible de noircir plus d'un cas particulier sur la feuille de notation.

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.
- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote finale appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.
- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu et du style (voir la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 1 ». En ce qui concerne le niveau de performance en matière de règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote finale par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1^{+} ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.
- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.
- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3^{+}. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Écriture

Tenez compte du but d'un texte argumentatif : **convaincre le destinataire du bien-fondé de votre point de vue et de vos arguments**.

❶ Regardez-vous des émissions de télé-réalité? Clavardez-vous avec vos amis?

On vous a choisi pour représenter votre école dans un débat à l'émission *Droit de parole*. La question à débattre est la suivante :

La technologie et les relations humaines font-elles bon ménage?

Afin de vous préparer, vous rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

ou

❷ Dans notre société, les images nous envahissent de toutes parts : photos de presse, images vidéo, télé, publicités, etc. Les experts s'interrogent : où finit la décence? où commence l'insolence?

La revue *L'actualité* prépare un dossier sur l'effet de l'image dans la société et désire sonder l'opinion des adolescents en leur demandant de répondre à la question suivante :

Sommes-nous de plus en plus manipulés par l'image?

Rédigez une lettre d'environ 500 mots, adressée au rédacteur de *L'actualité*, dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et imprimés qui vous ont été fournis. Intégrez à votre texte des références tirées de ces divers documents. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

Français langue première, Secondaire 4

Grille d'évalua

RAG É3 L'élève sera capable de rédiger des textes divers pour satisfaire ses besoins d'information.

RAS L'élève sera capable de rédiger un texte argumentatif.

	5	4
Énoncé général	**Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.**	**Le texte témoigne d'une clarté et certaine réflexion.**
Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue		
Introduction • *sujet amené* • *sujet posé* • *présentation du point de vue (prise de position et attitude)* • *sujet divisé (facultatif)*	Dans l'introduction, l'élève fait preuve d'une originalité, d'un engagement et d'un souci de convaincre, ce qui capte l'attention du destinataire.	L'introduction oriente immédiatemen du texte et est caractérisée par une c touche personnelle.
Développement de l'argumentation		
• *thèse et aspects présentés*	La thèse et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	La thèse et les aspects manifestent u réflexion; chacun des aspects consti distinct et cohérent.
• *arguments* (énoncés qui étayent la thèse) – genres (faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques, etc.) – types d'arguments faisant appel à la raison et/ou à l'émotion – références, citations à l'appui	Les arguments sont • révélateurs; • appuyés par des références judicieusement choisies.	Les arguments sont • convaincants; • appuyés par des références bien
• *stratégie argumentative* – procédés argumentatifs (explication, réfutation ou démonstration) – progression des arguments (du plus faible au plus fort, plan dialectique, etc.) – ton et engagement de l'auteur dans son texte – manifestation du souci de convaincre le destinataire – moyens langagiers (marques énonciatives, marques de modalité, variété des phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié à la situation de communication, etc.) – moyens graphiques (gras, soulignement, encadrement, disposition du texte, etc.)	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement; l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise avec efficacité; l'intention de comm est évidente.
• *cohérence du texte* – continuité et progression de l'information – absence de contradiction – constance du point de vue – unité du texte (champ lexical, marqueurs de relation et organisateurs textuels, etc.) – harmonisation des temps et des modes verbaux	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation.	La cohérence du texte est évidente l'argumentation.
Conclusion • *rappel de la thèse* • *synthèse de l'argumentation* • *ouverture sur le sujet (recommandations, solutions, souhaits, appel à des valeurs, etc.)*	L'élève fait preuve d'originalité dans la composition de la conclusion, ce qui renforce l'unité du texte.	La conclusion contribue à l'unité du à sa touche personnelle.
Règles de la langue	Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue.	Le texte dénote une bonne connaiss règles de la langue.
• *construction et ponctuation des phrases*	• phrases bien construites et bien ponctuées	• phrases construites et ponctu façon généralement correcte
• *temps verbaux et formes verbales*	• bons temps verbaux et bonnes formes verbales	• temps verbaux et formes ver généralement corrects
• *orthographe grammaticale et d'usage, genre*	• texte bien orthographié	• texte généralement bien orth
• *interférences langagières (lexicales, morphologiques, sémantiques, syntaxiques)*	• très peu d'interférences langagières	• quelques interférences langa

tion d'un texte argumentatif

Cotes	5	4*	4	3*	3	2*	2	1*	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

NIVEAUX DE PERFORMANCE

	3	2	1
'une	**Le texte est acceptable.**	**Le texte est simple ou inégal.**	**Le texte est fragmenté ou inachevé.**
la suite ıne	L'introduction oriente de manière générale mais plutôt mécanique, la suite du texte, ce qui n'incite pas le destinataire à poursuivre sa lecture.	L'introduction oriente peu la suite du texte; certains éléments peuvent être absents.	L'introduction est sans lien avec la suite du texte.
certaine un volet	La thèse et les aspects sont développés de manière mécanique; chacun des aspects ne constitue pas nécessairement un volet distinct ou n'appuie pas la thèse.	La thèse et les aspects sont vagues et incomplets.	
oisies.	Les arguments sont • convenables; • appuyés par des références adéquates.	Les arguments sont • superficiels, répétitifs ou insuffisants; • appuyés par des références insuffisantes ou inappropriées.	
œuvre ication	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable mais plutôt mécanique; l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire; l'intention de communication est faible.	Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
ppuie	La cohérence du texte est présente et, dans l'ensemble, sous-tend l'argumentation.	La cohérence du texte est faible.	
xte grâce	La conclusion est présentée de manière mécanique; certains éléments de l'introduction peuvent être répétés.	La conclusion est en rapport vague avec le texte; certains éléments peuvent être absents.	La conclusion est sans rapport avec le texte ou inexistante.
ce des s de les raphié ères	Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue. • phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses • temps verbaux et formes verbales généralement corrects, mais certaines erreurs sont occasionnelles ou récurrentes • texte orthographié de façon généralement correcte, mais il y a des erreurs grammaticales ou de graphie • des interférences langagières récurrentes dont certaines sont parfois majeures	Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue. • plusieurs phrases sont boiteuses ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation • plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux temps verbaux ou aux formes verbales • plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux accords grammaticaux ou à la graphie • de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures	Le texte dénote une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue.